

N° 22-302-004-AH

RAPPORT DE FOUILLE DE SAUVETAGE URGENT 1991

LES HACHES
Ilot des Immerzies ou Morzie
en Saint-Jacut-de-La-Mer
Hors cadastre.



photo 1 : Vue aérienne du site

Catherine Bizien-Jaglin

<u>SOMMAIRE</u>	P. 1
<u>PRESENTATION</u>	P. 2
FICHE D'IDENTITE ET SITUATION	P. 2
LA CAMPAGNE DE 1990 ET L'INTERPRETATION ACTUELLE DU GISEMENT	P. 4
ORGANISATION ET MOYENS	P. 6
MORPHOLOGIE DU DEUXIEME GISEMENT	P. 6
OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES	P. 7
<u>RESULTATS</u>	P. 8
IMPLANTATION DES SONDAGES	P. 8
LE DEPOT COQUILLER	P. 8
LA CONSTITUTION DU DEPOT	P. 9
LA SURFACE DU DEPOT	P. 12
LES STRUCTURES INTERNES	P. 12
LE MOBILIER CONTENU DANS LE DEPOT COQUILLER	P. 16
INTERPRETATION	P. 18
ZONE SABLEUSE	P. 18
LE MOBILIER	P. 18
INTERPRETATION	P. 19
ZONE NOIRE SABLEUSE	P. 19
LES AMENAGEMENTS DE LA ROCHE	P. 20
LES FOSSES	P. 20
LA ZONE RUBEFIEE	P. 20
LA POTERIE DU GISEMENT C	P. 23

<u>INTERPRETATION ET HYPOTHESE</u>	P. 24
CHRONOLOGIE RELATIVE ET HYPOTHESE CONCERNANT L'EVOLUTION DU GISEMENT C	P. 24
RAPPORT ENTRE LE GISEMENT C ET LE GISEMENT A	P. 25
FONCTION	P. 25
<u>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</u>	P. 26
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	P. 27

PRESENTATION

FICHE D'IDENTITE ET SITUATION

Commune : Saint-Jacut-de-la-Mer 22
Lieu-dit : Les Haches (ilôt des Immerzies ou des Morzies)
hors cadastre.

Coordonnées Lambert :
Zone I X : 266.780 Y : 113,200

Roche : Gneiss

Altitude NGF : \approx 11,50 m NGF soit 18 m au dessus du zéro des cartes marines. Le gisement bas, objet de la fouille de 1990, est à environ 7 mètres N.G.F. soit 13,50 m au dessus du zéro des cartes marines

Propriétaire : . ?

Inventeur : J.Y. Coccagn, juillet 1989.

Conservation et étude du mobilier : Centre régional d'Archéologie d'Alet (Saint-Malo).

Nature du site: Site à caractère cultuel déjà pressentie lors d'une fouille de sauvetage urgent en 1990.

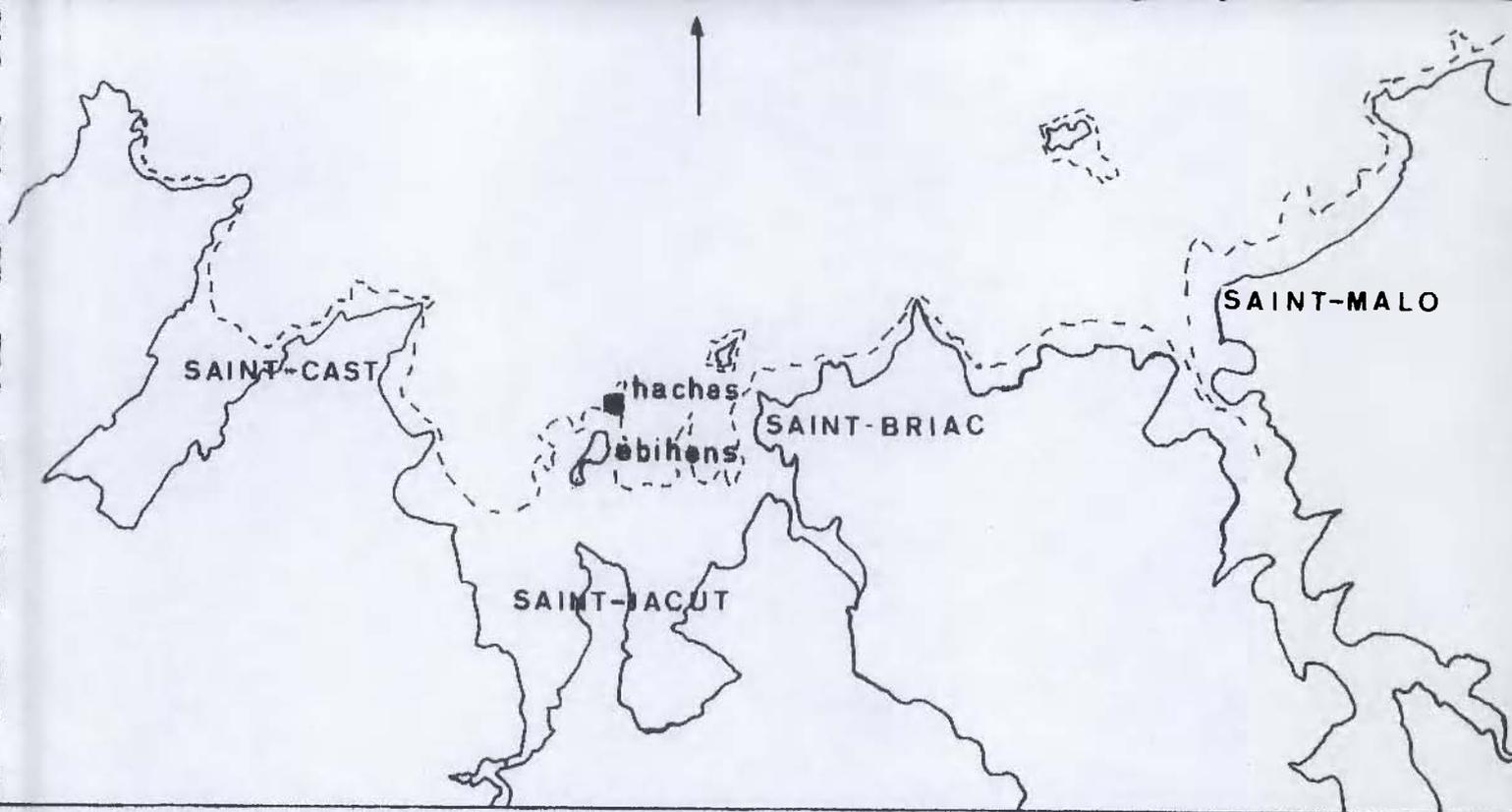
Les Haches sont situées au nord immédiat de l'île des Ebiens en Saint-Jacut-de-la-mer. Elles se situent au centre de la limite nord de la baie, face au large. Elles constituent actuellement un plateau rocheux submergé en grande partie par les hautes mers. Seuls quelques sommets restent alors immergés. Le site archéologique se situe sur l'ilôt appelé Immerzie ou Morzie. Il est le premier accessible en venant du sud et le seul accueillant une couverture végétale. (FIG. 1)



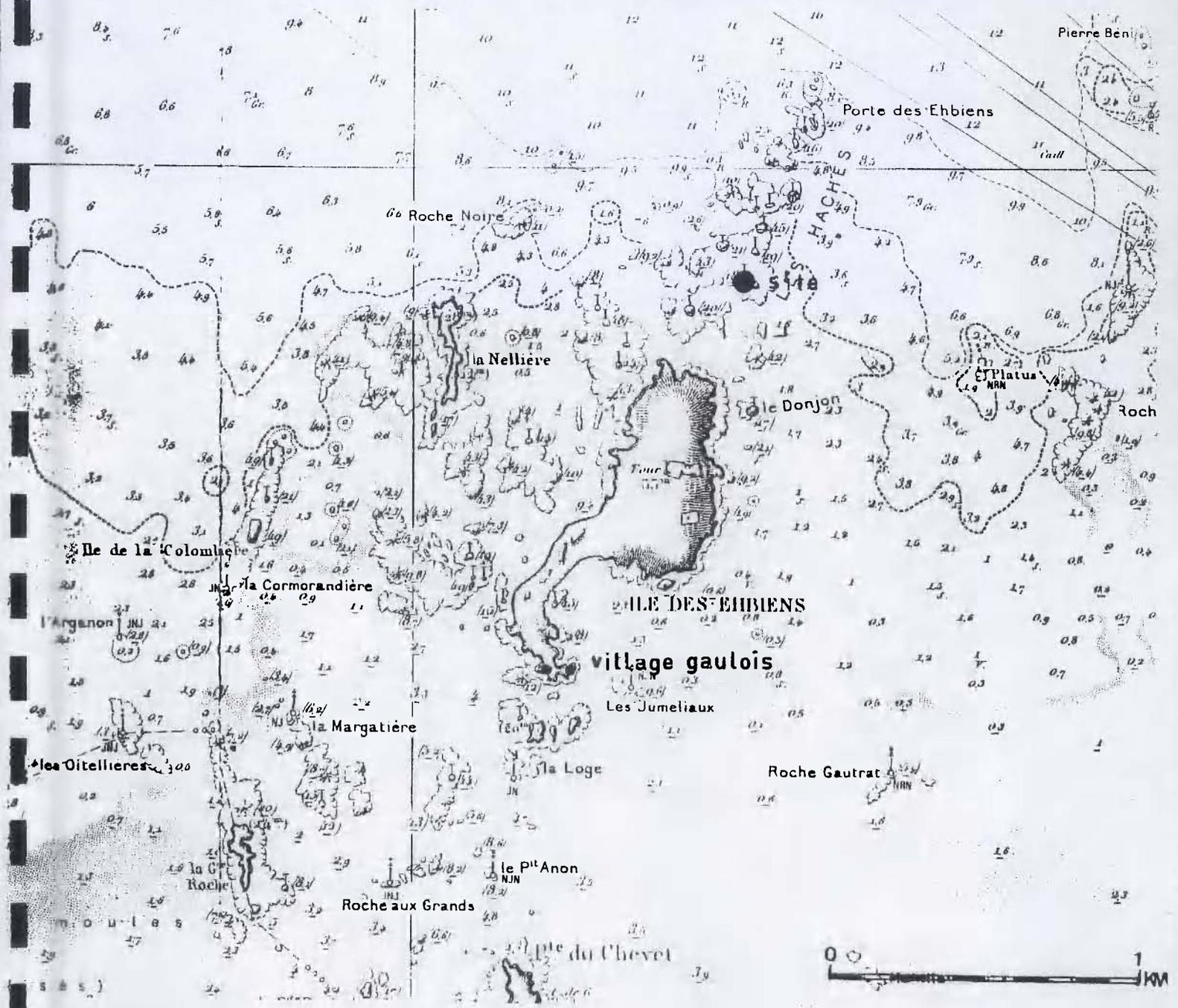
photo 2 : Le site avant la fouille



photo 3 : Vue d'ensemble du chantier



PL 1 : SITUATION DES HACHES ET POSITIONNEMENT SUR CARTE MARINE



LA CAMPAGNE DE 1990 ET L'INTERPRETATION ACTUELLE DU GISEMENT :

La fouille de sauvetage, menée en février et mars 1990, sur un des îlots des Haches avait été suscitée par les problèmes graves d'érosion marine attaquant les 25 m² de couches archéologiques subsistantes. Ce gisement, situé sur une petite plate-forme établie entre deux têtes rocheuses, se présentait tel un dôme de terre recouvert de végétation et posé sur la roche en place. Implanté à 70 cm au-dessus des plus hautes mers théoriques, le gisement était exposé à la houle venant du nord-ouest et présentait une coupe franche façonnée par le passage de la mer.

Une telle situation pour un site datant du début de notre ère, a été une de nos interrogations majeures au début de la fouille. Même si l'on tient compte d'une augmentation du niveau de la mer d'environ 1,85 m à 2,10 m depuis l'an 0, le site ne se trouvait alors qu'à environ 2,50 m au-dessus des plus fortes marées. Il semble qu'une occupation humaine ne puisse s'expliquer que si Les Haches présentaient une allure différente. A l'instar de la partie nord des Ebihens, on peut soupçonner que l'ensemble des îlots était lié par des formations de loess. Leur situation les expose directement à l'érosion dominante, la houle du nord-ouest, qui peut être une explication sur la disparition d'une telle formation, contrairement à l'île des Ebihens elle-même protégée par des îlots et plateaux rocheux. Le possible regroupement des Haches en une île aurait eu pour effet de protéger le site de l'érosion principale, mais pas des tempêtes lui conférant ce caractère inhospitalier.

A l'origine, ce site a été implanté à la fois sur le substrat rocheux aplani et sur une couche d'arène. Un niveau sableux se trouve au-dessus de la couche arénique et semble correspondre à un aménagement du sol. Peu de structures ont été conservées : une zone, d'environ 1m² de galets, associée à la couche sableuse et deux grandes pierres plates, dont une était maçonnée à l'argile, qui reposent sur le substrat rocheux.

Si les structures semblent avoir été détruites depuis longtemps, l'intérêt majeur du site est dans le mobilier. Il était essentiellement contenu dans les couches supérieures et pouvait être divisé en deux grandes catégories : les matériaux associables à une construction (tegulae, clous) et le mobilier propre à appréhender la fonction du site (164 fragments de statuettes blanches en argile cuite, 6 éléments de verre dont trois perles, 2 fibules, 9 monnaies, 1139 tessons de poteries datant de la fin de l'âge du Fer et des deux premiers siècles de notre ère, 1290 fragments d'os, etc...). La qualité de ce mobilier et notamment les statuettes (30 individus différents au minimum) suggéraient un caractère cultuel. En 1991, la poursuite de la prospection dans l'éboulis rocheux a fourni 17 nouveaux fragments de statuettes, dont 7 fragments de divinités à gaine du type Rextugenos, 8 fragments de vénus anadyomènes, 1 fragment de face de Risus et 1 face de déesse-mère.

La répartition pêle-mêle du mobilier laténien et gallo-romain n'était pas sans poser de problème. Nous avons alors

proposé plusieurs possibilités : un remaniement total du site par la mer, une sorte de remblai, ou une structuration anthropique impliquant d'importantes conséquences culturelles. L'étude approfondie de la structure du gisement et en particulier de la répartition du mobilier, menée depuis la rédaction du dernier rapport, nous permet de penser que l'état bouleversé du site est dû à la mer. En effet, nous sommes ici en présence d'une côte où l'érosion marine enlève les sédiments et laisse apparaître le substrat rocheux. Le site a dû être détruit et une partie du mobilier préservée par la tête rocheuse occidentale. Ce matériel a été restructuré par la mer sous l'influence des courants contraires provoqués à marée haute. La cartographie des collages proposée dans le rapport 1990 est une illustration de l'action et de l'orientation de ces courants. Ainsi stabilisé le matériel protégé par la tête rocheuse s'est constitué en une sorte de dôme. Depuis, le passage de l'eau aux grandes marées détruisait peu à peu l'ultime reste de cette occupation. La présence, dans l'éboulis situé en contrebas d'importantes quantités de mobilier archéologique originaire du gisement, semble être la deuxième étape de destruction du site. Quant à l'origine de ces objets, et en attendant l'étude totale du mobilier sur l'ensemble du site, on peut supposer qu'il s'agit des vestiges de l'occupation de la plate-forme. L'aménagement des galets et de la roche atteste une action anthropique. Il est par contre très probable que l'on ne soit en présence que d'une faible partie de ce que dû être l'occupation humaine.

La datation du site a été effectuée à l'aide de l'ensemble du mobilier. Si les différentes pièces proposent des dates depuis le début du 1er siècle avant J.C (monnaies coriosolites, classe 6) jusqu'à la charnière du 2è et 3è siècle après J.C., il est probable que le début de l'occupation ne puisse être rattachée qu'à l'époque Augustéenne et se soit déroulée jusqu'à la fin du 2è siècle après. En effet ces objets plus anciens ont un caractère plus rare (monnaie, perle, fibule) et peuvent avoir été amenés sur le site après une importante circulation, comme en témoigne leur état. Sans leur conférer un caractère résiduel, aucune occupation plus ancienne n'étant attestée, il n'est pas exclu qu'ils aient été sciemment, et peut-être dans un but précis, amenés sur le site. Ainsi, le début de l'occupation peut être donné par la première grande concentration de mobilier. L'époque Augustéenne est attestée par le matériel gallo-romain. La céramique gauloise pouvant éventuellement dater du 1er siècle après J.C. comme les fouilles de l'habitat des Ebihens le suggèrent (L. LANGOUET, 1989).

La qualité du mobilier sous-entend que nous soyons en présence d'un site à caractère cultuel ; les matériaux de construction étant vraisemblablement les ultimes restes d'un petit bâtiment (temple ?, sorte de chapelle ?). La fonction cultuelle de ce site peut expliquer en partie sa position géographique. En effet, le caractère inhospitalier perd alors de son importance.

La présence de sites gaulois et gallo-romains à proximité intègre parfaitement les Haches dans un contexte flien au début de notre ère.

ORGANISATION ET MOYENS

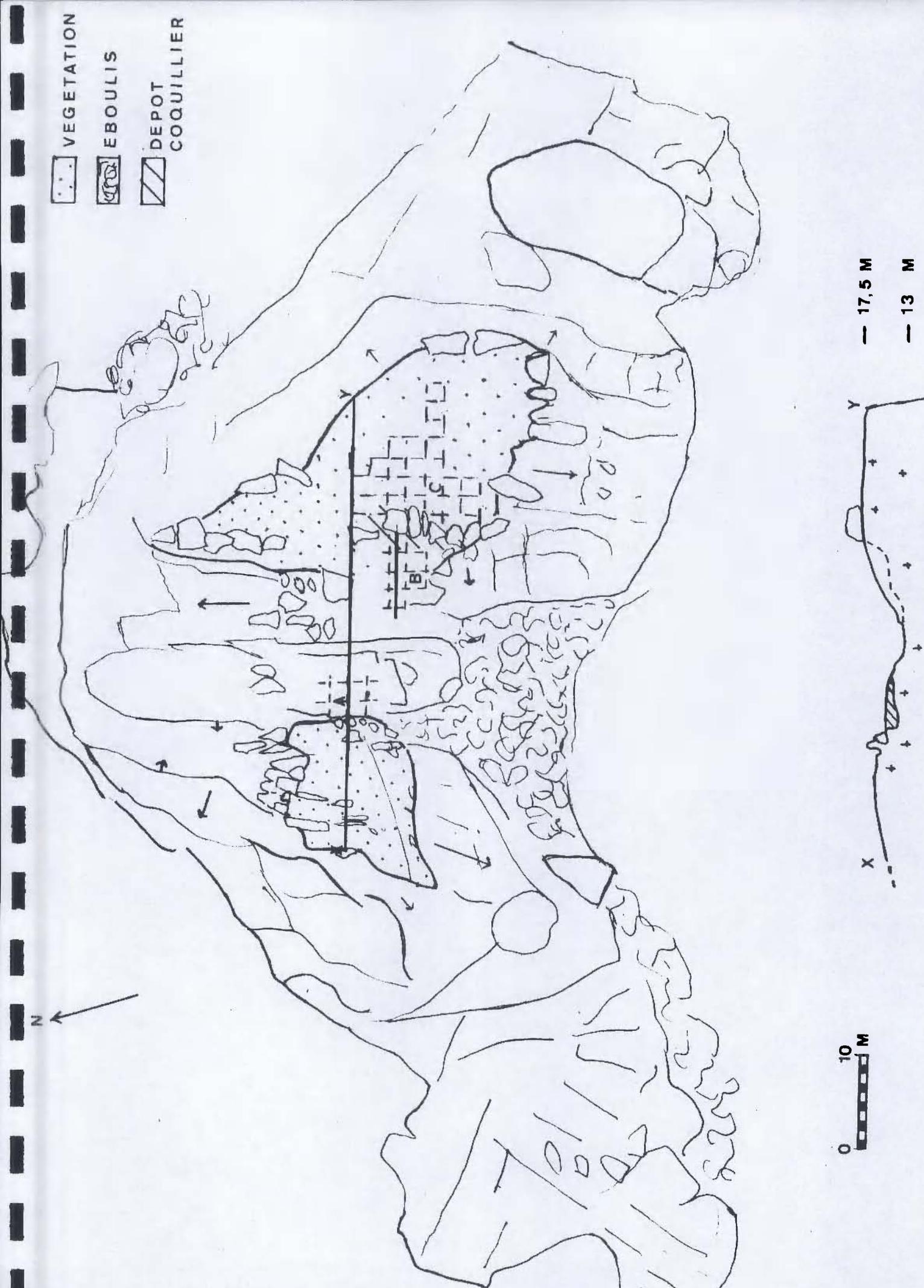
La campagne de fouille a duré trois semaines. Quinze fouilleurs bénévoles y ont participé. Le logement a été assuré à Saint-Jacut-de-la-Mer, grâce à la générosité de particuliers qui ont accepté de prêter une maison. Le transport jusqu'au site s'effectuait en zodiac et était assuré, à la demande et avec l'aide de la Municipalité, par les pompiers de Dinan chargés de la surveillance des plages. Qu'ils en soient remerciés, sans leur aide, la fouille n'aurait pu avoir lieu.

Le temps de transport nécessaire pour atteindre le site, et les différentes manutentions, réduisaient le temps de travail à environ 6 heures journalières.

Un carroyage délimitant des carrés de 2 mètres de côté a été implanté dans l'alignement de celui établi en 1990, malgré l'important dénivelé existant entre les deux sites. Chaque élément du mobilier a été ainsi repéré en trois dimensions, les plans facilement établis, et des coupes stratigraphiques implantées dans un premier temps. (FIG. 2)

MORPHOLOGIE DU DEUXIEME GISEMENT

Le gisement étudié en 1991 est situé sur la plate forme établie sur la tête rocheuse orientale des Immerzies (12m NGF), dominant de 5 mètres la partie fouillée en 1990. Globalement inclinée vers le sud, cette tête rocheuse semble résulter de l'action d'érosion établissant un niveau à environ 18 m, qui est matérialisée ici par les roches dures qui forment l'ensemble des têtes rocheuses des Haches. A l'est, le site est limité par une falaise abrupte consécutive à la désagrégation d'un filon de dolérite par la mer. Cette partie du site était recouverte d'une végétation caractéristique des bords de mer. Cette plate-forme est beaucoup moins sujette à l'érosion marine que le gisement précédemment étudié.



PL 2 : PLAN SUCCINCT DU RECIF ABRITANT LE SITE REPRESENTE A 10 M
 AU DESSUS DU 0 DES CARTES MARINES

OBJECTIFS ET PROBLEMATIQUES:

En 1990 la tête rocheuse orientale surplombant le gisement A avait fait l'objet d'une tranchée de sondage. Des aménagements de pierres noyés dans un dépôt coquiller et des fragments de poteries laténiennes avaient alors confirmé une extension du site. Le gisement supérieur (C) semblait moins sujet à l'érosion maritime. La fouille de la partie sommitale promettait de livrer une partie du site où les structures étaient encore présentes et donc d'appréhender son agencement et son fonctionnement. Si une datation du site et une fonction culturelle avait pu être proposée à l'issue de la fouille du gisement A, son mauvais état de conservation nous avait privé des renseignements concernant l'organisation et les modifications.

L'existence de ces deux zones différenciées par le relief permettait également de supposer des nuances d'ordre chronologique ou d'activité appréhendable par l'étude du mobilier.

La fourchette chronologique proposée par l'analyse du mobilier et la présence d'objets traduisant deux cultures différentes, à la fois laténienne et gallo-romaine, suppose des renseignements intéressants sur les mutations au début de notre ère dans ce contexte îlien. La persistance de l'occupation sur ce site culturel, phénomène couramment observé (Brunaux, 1986), repose les questions sur les changements de croyances ou de rites et donc, l'importance du domaine religieux. D'autre part la seule situation de ce site lui confère actuellement un caractère hors du commun.

RESULTAT

IMPLANTATION DES SONDAGES :

Les surfaces de fouilles ont couvert environ 120 m², soit près de la moitié de la surface de la tête rocheuse (environ 300m²).

L'étude du dépôt coquiller était un de nos objectifs principaux. Ce dépôt était visible dans le cahot rocheux dominant le site et semblait s'étendre vers l'est. Il a donc été décidé d'étudier les surfaces s'étendant de part et d'autre de la tranchée de sondage. De plus, cet endroit est le plus abrité et semble le plus propice à une implantation humaine ou seulement à une bonne conservation des vestiges. Les carrés de fouille ont été étendus vers l'est, afin de reconnaître la nature et la densité de l'occupation des surfaces non-coquillères de la tête rocheuse. (FIG. 2)

A l'issue du premier niveau de fouilles, deux zones très distinctes sont apparues : le dépôt coquiller et un sédiment sableux de faible épaisseur reposant directement sur la roche (FIG. 3)

LE DEPOT COQUILLER :

Appuyé sur le cahot rocheux, le dépôt coquiller s'étend suivant une forme semi-circulaire vers l'est. Il a été observé sur une surface d'environ 68m². Ses limites au nord ne sont pas connues. D'épaisseur variable, il peut atteindre 60 cm à l'ouest, à la limite des rochers et se limiter à une épaisseur de coquillages vers ses limites orientales. La fouille a démontré qu'il était installé directement sur la roche en place. Aucune couche de terrain antérieure n'a été mise en évidence.

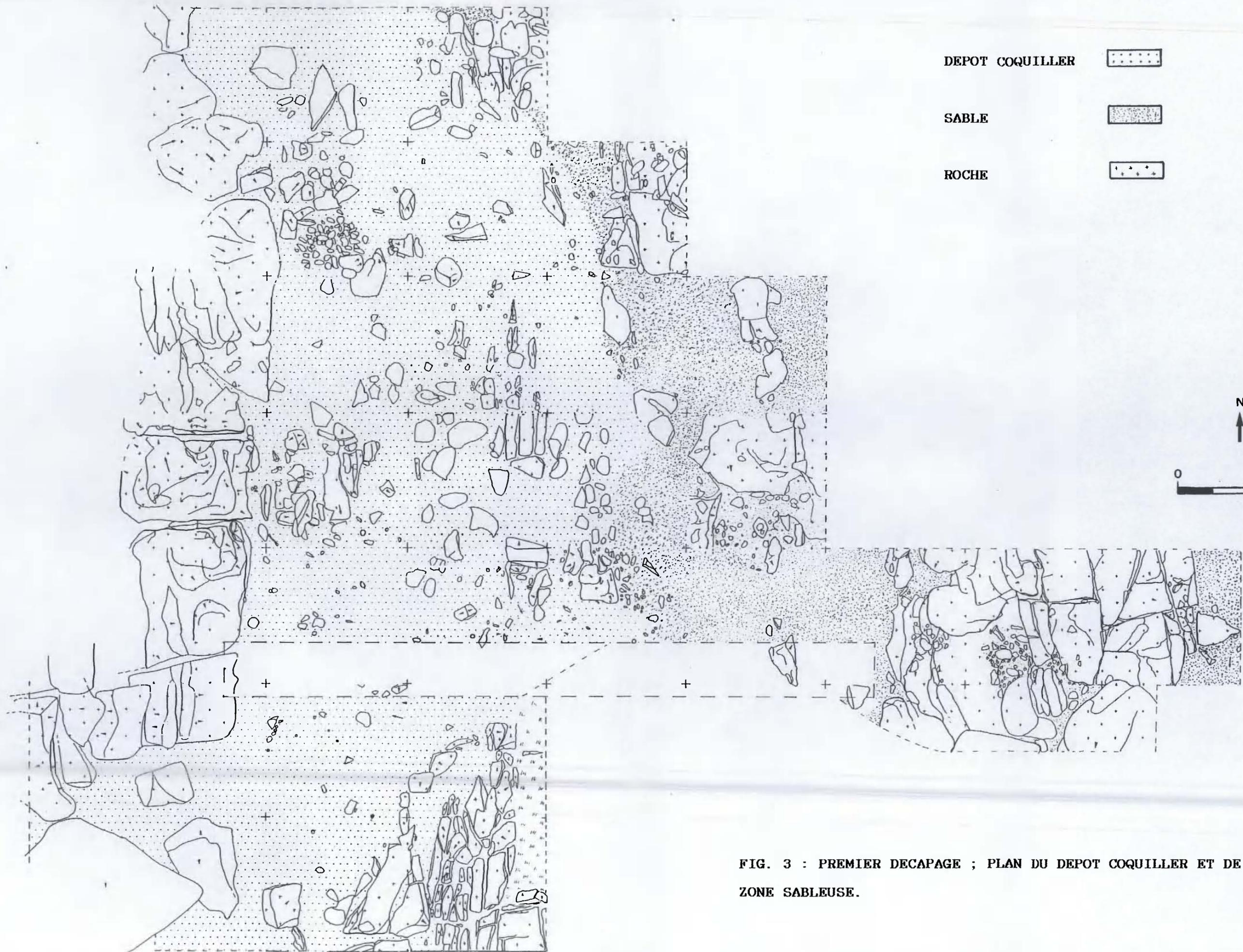


FIG. 3 : PREMIER DECAPAGE ; PLAN DU DEPOT COQUILLER ET DE LA ZONE SABLEUSE.

LA CONSTITUTION DU DEPOT

La densité de coquillages est telle qu'il est difficile de parler de sédiments associés. Il s'agissait ici de fouiller dans les coquillages constituant eux-mêmes le matériau de base de la couche archéologique. Devant la quantité impressionnante de coquilles, et face à l'impossibilité de déterminer d'éventuels niveaux de remplissage par une observation visuelle, il a été effectué des prélèvements aléatoires sur tous les carrés et à tous les niveaux de fouilles. L'étude de ces échantillons est actuellement en cours.

D'ores et déjà, les proportions de coquillages calculées sur un échantillonnage représentatif de l'ensemble du dépôt, amène des éléments dignes de réflexion.

Pour environ 5 Kg de coquilles, de moules (*Mytilus edulis* et *Gallo Provincialis*) on dénombre 49 patelles ou fragments de patelles, 5 nasses, 3 bigorneaux, 1 dental, 8 pourpres, 11 fragments d'ormeaux, 33 gibules, 2 *ocenebrae*, 14 balanes.

Près du tiers des coquilles de moules présentent des perforations dues à l'action d'un coquillage prédateur, la pourpre. Ceci signifie que la coquille était vide quand on l'a amenée sur le site. Si bon nombre de ces coquillages sont des variétés consommables, les éléments, telles les gibules, balanes, etc... sont difficilement associables à l'alimentation. Il semble donc que ce dépôt ne soit pas seulement d'origine alimentaire.

On peut signaler la présence d'autres espèces en faible quantité non représentées dans cet échantillonnage : huitres, palourdes, coques, coquilles Saint-Jacques.



photo 4: Vue d'ensemble du site au premier décapage



photo 5 : Détail du dépôt coquiller



photo 6: Vue d'ensemble du dépôt coquiller



photo 7 : Aménagement de pierres sur le dépôt coquillier

LA SURFACE DU DEPOT :

Il n'est pas certain que l'ensemble du dépôt soit parvenu jusqu'à nous. Il semble même probable qu'une partie des niveaux supérieurs ait disparu. Seule une surface d'environ 1M2 présente un niveau de galets et de pierres plates permettant de le matérialiser. Il semble qu'il s'agit d'un aménagement d'un niveau de sol.

LES STRUCTURES INTERNES :

La fouille de ce dépôt a laissé apparaître de grandes quantités de pierres noyées dans le coquillage. Certaines présentent des traces de rubéfaction, généralement peu intenses (FIG. 4). La majorité ne présente pas d'organisation apparente.

6 calages de poteaux ont pu être identifiés de manière certaine.

Le mieux conservé est structuré sur une hauteur de 50 CM.

On dénombre 11 autres calages possibles. Souvent associés à des diaclases, les aménagements de pierres associables à ces calages ne sont pas toujours nets. Il est possible que certains ne soient qu'illusion ou que d'autres nous ait échappés. La cartographie de ces calages (FIG. 4 et FIG. 10) ne semble pas fournir de plan cohérent. Peut-être peut-on supposer un bâtiment semi-circulaire accolé au cahot rocheux ? Il est également possible que ces poteaux ne fassent pas partie d'un bâtiment et qu'il s'agisse de tout autre chose.

A l'image des calages de poteaux, trois fosses parementées par des pierres verticales ont été mises à jour au pied du cahot rocheux dans l'épaisseur du dépôt coquiller. Elles contenaient à la base un sédiment cendreuse. Le reste du remplissage était constitué de coquillages. Il semble qu'il puisse provenir du dépôt coquiller à l'abandon du site. Les pierres constituant les parois de ces fosses sont rubéfiées. Il est probable que l'on y ait fait du feu. Aucun mobilier caractéristique n'y a été retrouvé associé.



photo 8: La roche et l'amas de pierres



photo 9 : Détail de l'amas rocheux



photo 10 : Fosse parmentée C



photo 11 : Fosse parmentée A



photo 12 : Détail d'un calage de poteau



photo 13 : Fibule en place

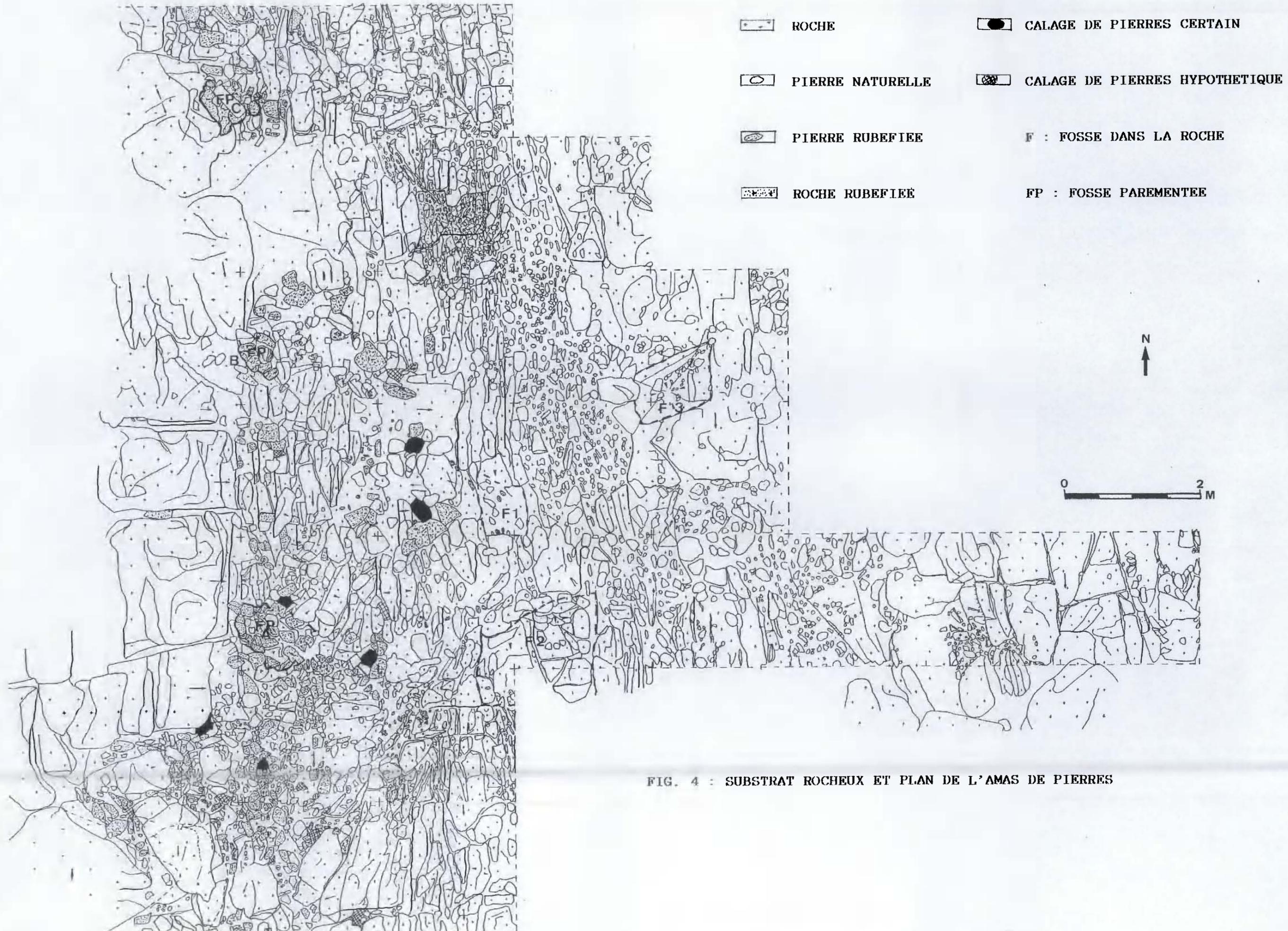


FIG. 4 : SUBSTRAT ROCHEUX ET PLAN DE L'AMAS DE PIERRES

LE MOBILIER CONTENU DANS LE DEPOT COQUILLER.

LES FRAGMENTS D'OS :

Près de deux milles fragments et esquilles d'os ont été retrouvés au sein du dépôt coquiller. En l'attente de l'analyse, on a déjà pu constater la présence de porc et de mouton. On peut noter l'absence de gros mammifères (Bovidé et équidé). Deux fragments d'une mâchoire d'enfants ont été retrouvés dans le même contexte que la faune; Ce matériel osseux est très fragmenté, souvent à l'état d'esquilles. Si tout les éléments ont put être repérés dans l'espace, les conditions de fouilles dans le dépôt n'ont pas toujours permis de relever leur orientation exacte. une première analyse de la répartition a pu être menée en comparant le nombre d'éléments retrouvés dans chaque carré. (FIG. 5)

LE MOBILIER METALLIQUE.

43 objets ou fragments d'objets en fer:

- 12 fragments de taule de fer de 1,5 cm de large pour environ 21 cm de long, aux extrémités dentelées et formant un objet de 7 cm de diamètre, peuvent être interprétés comme un bracelet. (FIG. 7, n°1)
- Une pointe de lance en fer (FIG. 7, n°2)
- Une tige de fer recourbée (FIG. 6, n°4)
- Une douille d'objet (FIG. 7, n°3)
- 12 fragments de plaque de fer non identifiables.
- 4 concrétions d'environ 2 cm de diamètre non identifiables.
- 19 clous ou fragments rarement complets et souvent tordus. Trois types différents ont pu être identifiés:
 - 3 petits clous à tête ronde et section carrée (FIG. 6, n°1)
 - 18 fragments de clous moyens comportant 14 éléments maximum. Ces clous ont une tête plate et ronde et un pied de section carrée de 5 mm de côté. (FIG. 6, n°2)
 - 3 gros clous à pied, de section circulaire dont un présente une tête ronde. (FIG. 6, n°3)

8 objets ou fragments d'objets en bronze.

- Un hameçon (FIG. 8, n°6).
- Un fragment de bracelet en bronze au jonc, de 4 mm d'épaisseur et au diamètre de 6,5 cm (FIG. 8, n°4)
- Un fragment de clé? (FIG. 8, n°5)
- Un ardillon décoré (FIG. 8, n°7)
- Un fil de bronze torsadé enroulé sur lui-même (FIG. 8, n°8)
- Une fibule à ressort et corde intérieure à l'arc; l'ardillon est manquant.

Référence : Feugère, type 3B1 ou 3C, ce type de fibule disparaît durant le dernier quart du premier siècle avant J.C. (FIG. 8, n°3)

- Un fragment de plaque de bronze.
- 3 fragments d'un jonc de bronze de 2 mm d'épaisseur.

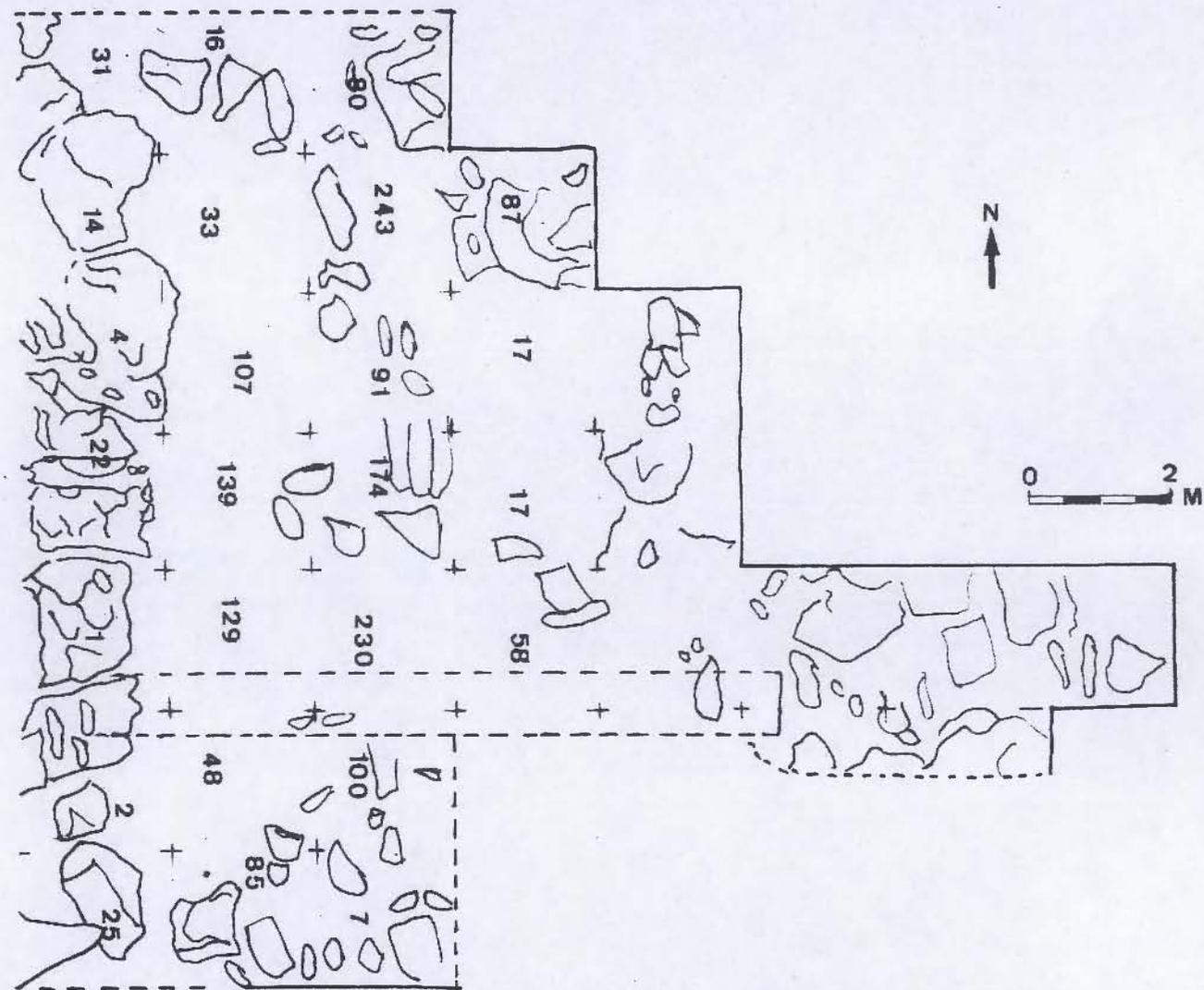
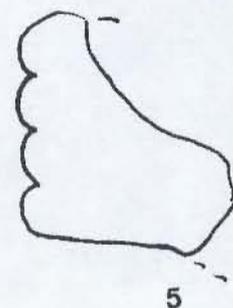
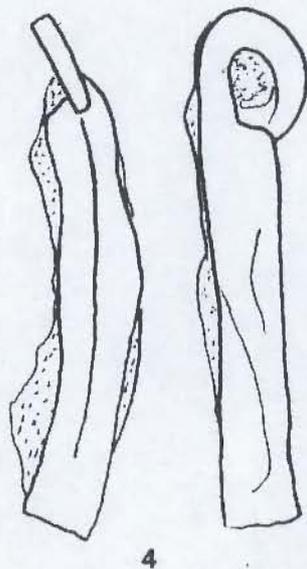
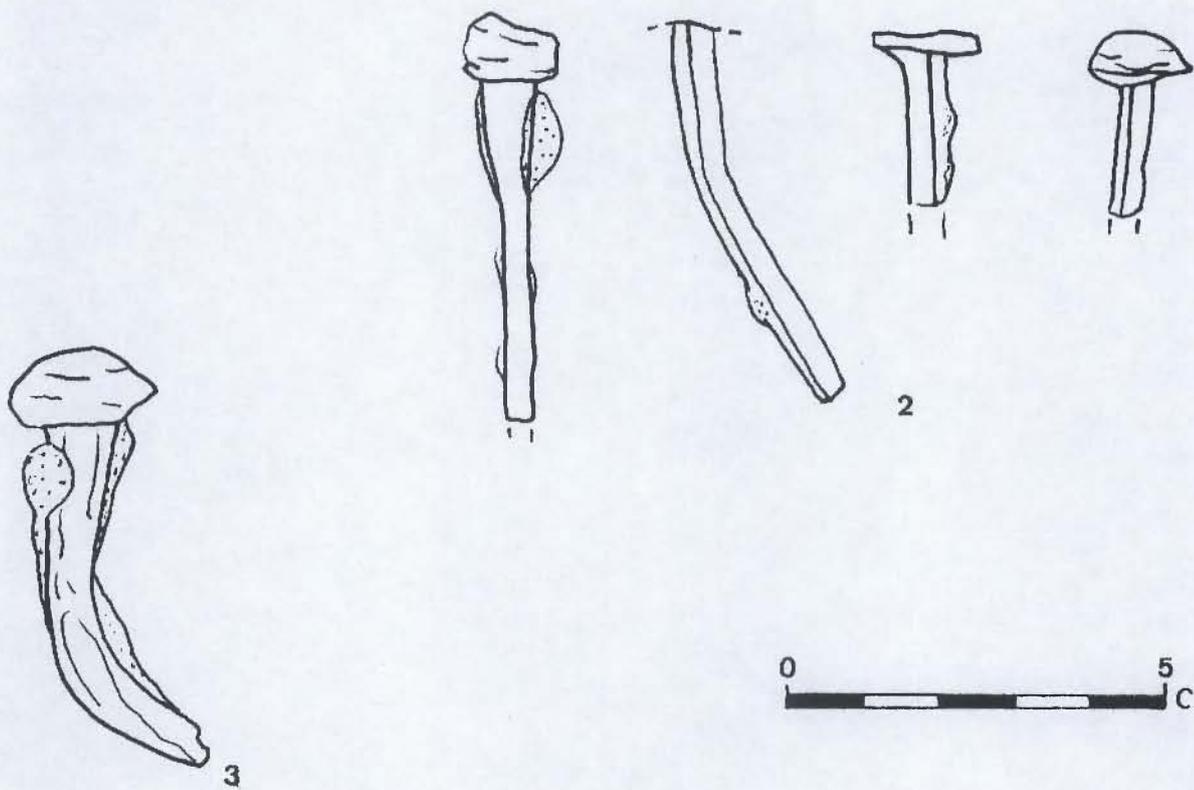


FIG. 5 : PLAN DE REPARTITION DES OSSEMENTS PAR CARRE. le numéro correspond au nombre de fragments retrouvés.



FIG. 6 : MOBILIER DE FER DU GISEMENT C



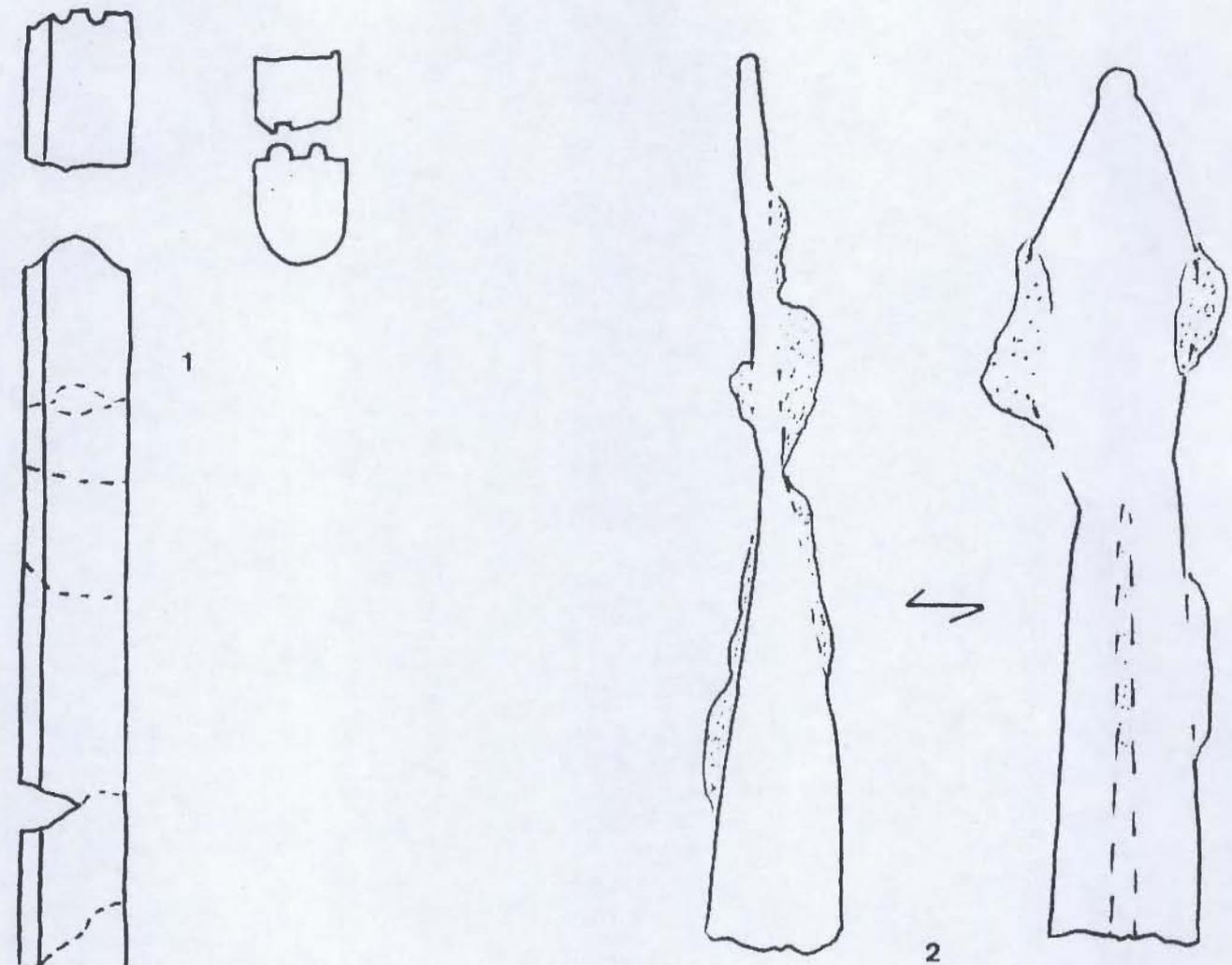
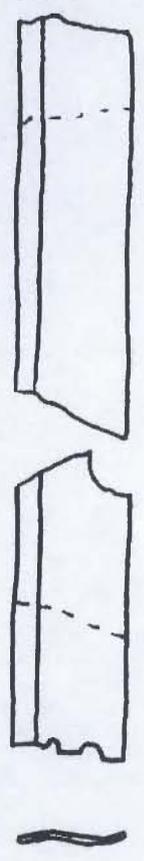
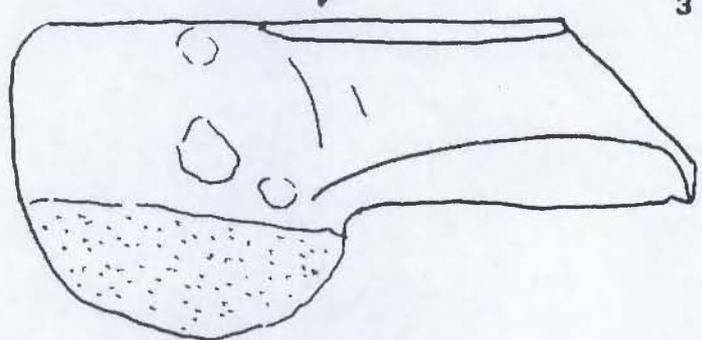
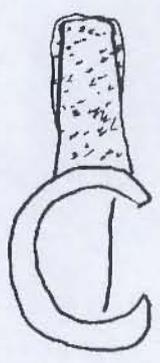
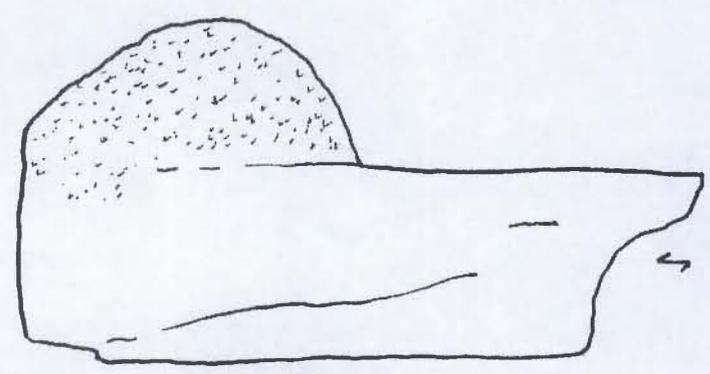


FIG. 7 : MOBILIER DE FER DU GISEMENT C



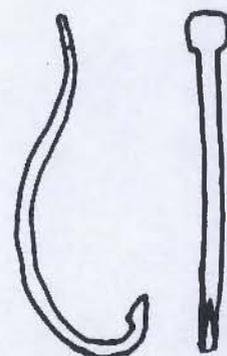
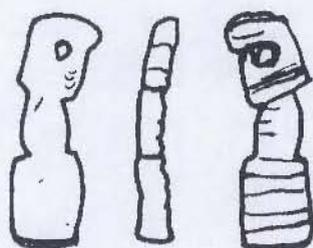
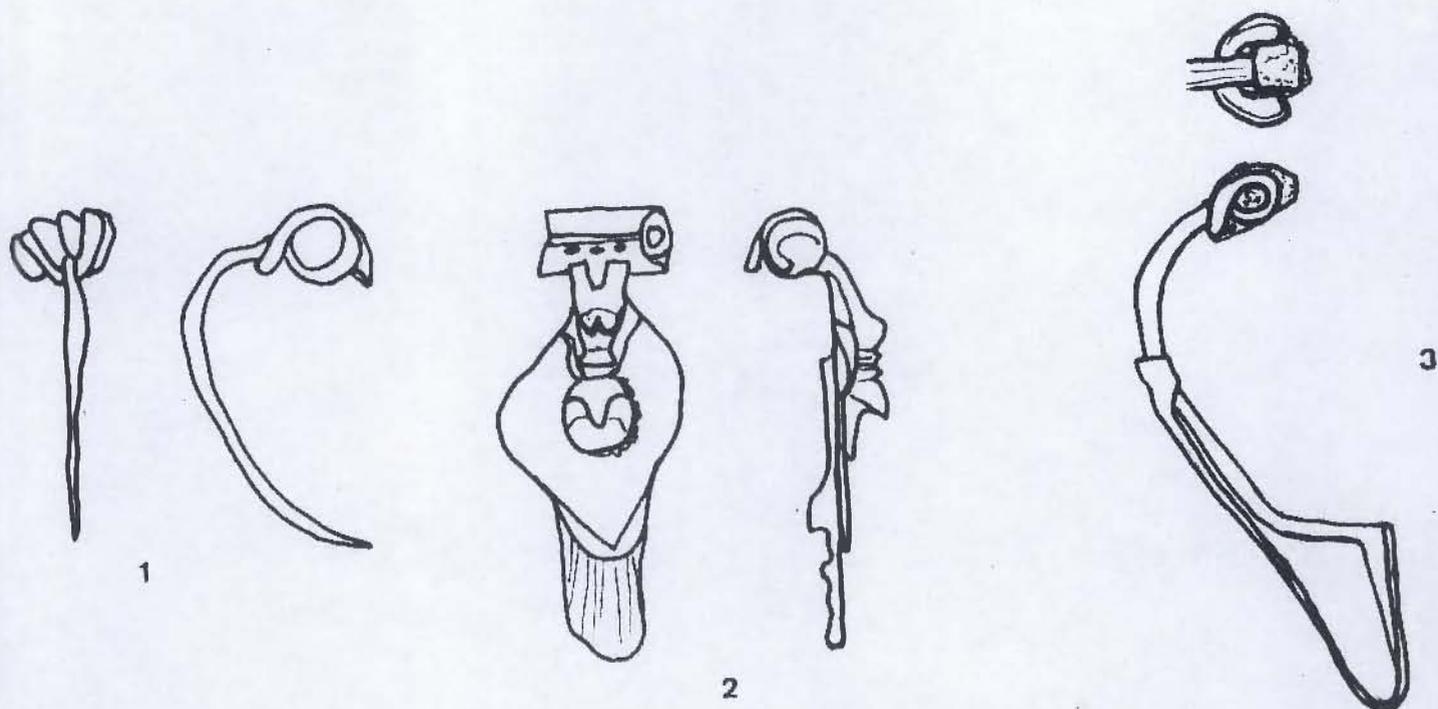
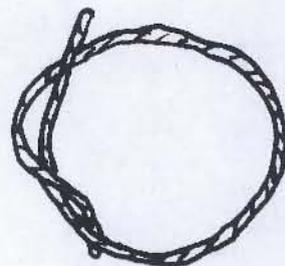


FIG. 8 : MOBILIER DE BRONZE DU GISEMENT C



DIVERS

- Un fragment de verre bleu outremer.
- Un fragment de bracelet en verre bleu-vert.
- Deux fragments de verre bleu pâle mouluré.

8 fragments de panse d'amphore en attente d'expertise.

Les statuettes:

- Deux socles de vénus anadyomènes.

LA CERAMIQUE :

A la suite de l'étude de la céramique, il est apparu des collages avec des tessons provenant des autres couches de l'excavation. Il semblait difficile de différencier ce matériel. La céramique sera donc présentée globalement.

Toutefois, des tessons de facture gallo-romaine voisinent avec de la céramique de la Tène Finale. Une analyse de la répartition spatiale des poteries appartenant à ces deux divisions culturelles ont été menées, tant en stratigraphie qu'en plan, de manière à mettre en évidence d'éventuels regroupements pouvant indiquer des remaniements du dépôt coquiller.

Rien ne permet de confirmer une telle hypothèse. La céramique gallo-romaine, ainsi que celle d'époque laténienne, se retrouve indifféremment à toutes les profondeurs de l'amas coquiller, y compris au contact de la roche en place, ainsi que sur toute la surface. Il semble bien qu'il s'agisse d'un même lot de poterie, mêlées au même moment au dépôt coquiller. (FIG. 9)

INTERPRETATION :

L'analyse du dépôt coquiller montre clairement qu'il ne s'agit pas d'une poubelle alimentaire, même si certains coquillages ont pu être consommés. La présence de structures aménagées au sein de ce dépôt et le substrat rocheux très diaclasé, ferait plutôt penser à un aménagement volontaire du sol. Il s'agirait d'un remblai amené afin de régulariser le niveau de piétinement, de maintenir les fondations et de permettre l'aménagement de fosses parementées. En attente de l'expertise des céramiques sigillées, et malgré la présence en surface d'un fragment avec estampille datable entre 40 et 70, on peut situer l'aménagement de ce dépôt à l'époque Augustéenne, aux toutes premières années de notre ère.

ZONE SABLEUSE

La couche sableuse a été reconnue sur 52m². Il s'agit bien de sable et non d'arène. Il semble qu'il puisse provenir de l'estran. Cette couche occupe les parties orientales de l'excavation. De faible épaisseur, au maximum 10 cm, elle repose directement sur la roche en place. On peut noter qu'elle occupe les zones où le substrat est émoussé, plus lisse, moins diaclasé. (FIG. 3 et 4)

LE MOBILIER :

Peu de mobilier était contenu dans cette couche sableuse. Seuls 53 tessons de céramiques y ont été retrouvés. Comme nous l'avons vu précédemment, les collages existant entre les éléments du dépôt coquiller et cette couche nous amène à présenter conjointement ce mobilier.

- 4 fragments de statuettes à gaine du type Rextugenos qui ne présentent pas de collages, mais dont deux éléments peuvent éventuellement appartenir au même objet.
- 3 fragments d'amphore en attente d'expertise.
- 1 fragment de verre mouluré, associable à ceux retrouvés dans le dépôt coquiller.
- 4 clous en fer, de taille moyenne, à tête plate et pied de section carrée de 5 mm de côté.
- Une fibule à queue de paon. L'ardillon et le porte-ardillon manquent. (FIG. 8, n°2)
référence: Feugère n° 19f, datation : apparition à l'époque Augustéenne.
- Une fibule très abimée. Il manque l'ardillon, le porte-ardillon et une partie de l'arc.
Référence la plus proche probable : Feugère, fragment de type 3B1 ou 3C, disparaissant dans le courant du dernier quart du premier siècle av. J.C. (FIG. 8, n°1)

- 10 monnaies ont été retrouvées, généralement à la jonction du sédiment sableux et de la roche. Malgré leur très mauvais état de conservation, on a pu y reconnaître des as de Claude. Elles sont actuellement aux bons soins de Monsieur Goulpeau (Laboratoire d'Archéométrie Université de Rennes I) en cours d'expertise.

INTERPRETATION :

A l'instar de l'amas coquiller, on peut supposer que le sédiment sableux a servi à aménager le sol. Toutefois, il ne semble pas que les monnaies puissent être des indicateurs chronologiques pour la formation de ce dépôt. Il est très probable qu'elles se soit enfoncées dans ce sol très meuble durant le fonctionnement du site. La période concernant la formation de cette couche semble plutôt être indiquée par les recollages entre le mobilier provenant du dépôt coquiller et celui de la zone sableuse. Il nous semble que ces deux aménagements soit contemporains. (FIG. 9)

ZONE NOIRE SABLEUSE

A la limite des zones de fouilles, à l'angle sud-est des excavations, une couche sableuse humifère noire est apparue. (FIG. 3). Elle repose sur la roche. Actuellement, rien ne permet de la caractériser. Seuls deux fragments de statuettes en terre cuite y ont été retrouvés :

- Une tête de divinité à gaine du type Rextugenos.
- Un fragment de socle de déesse-mère.

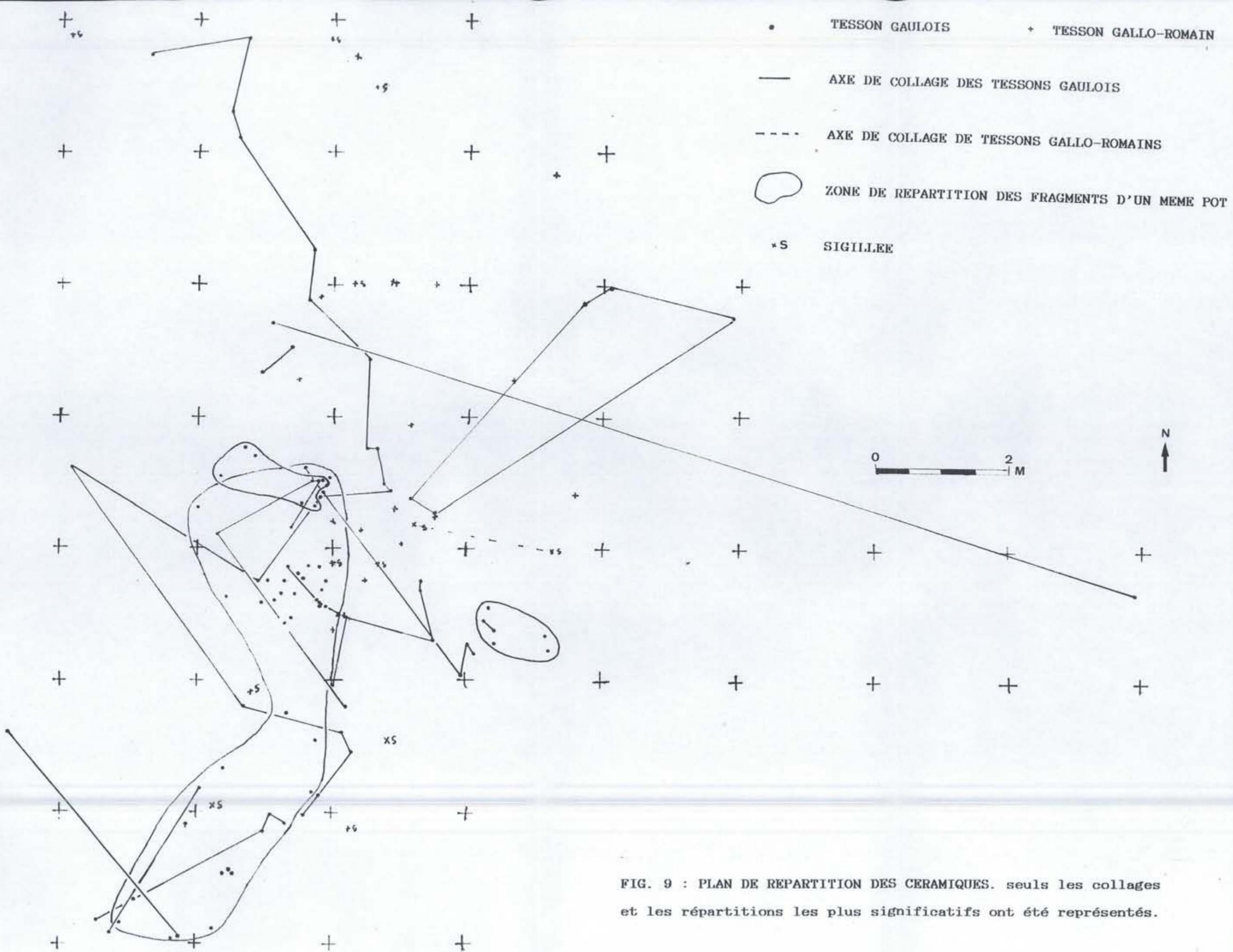


FIG. 9 : PLAN DE REPARTITION DES CERAMIQUES. seuls les collages et les répartitions les plus significatifs ont été représentés.

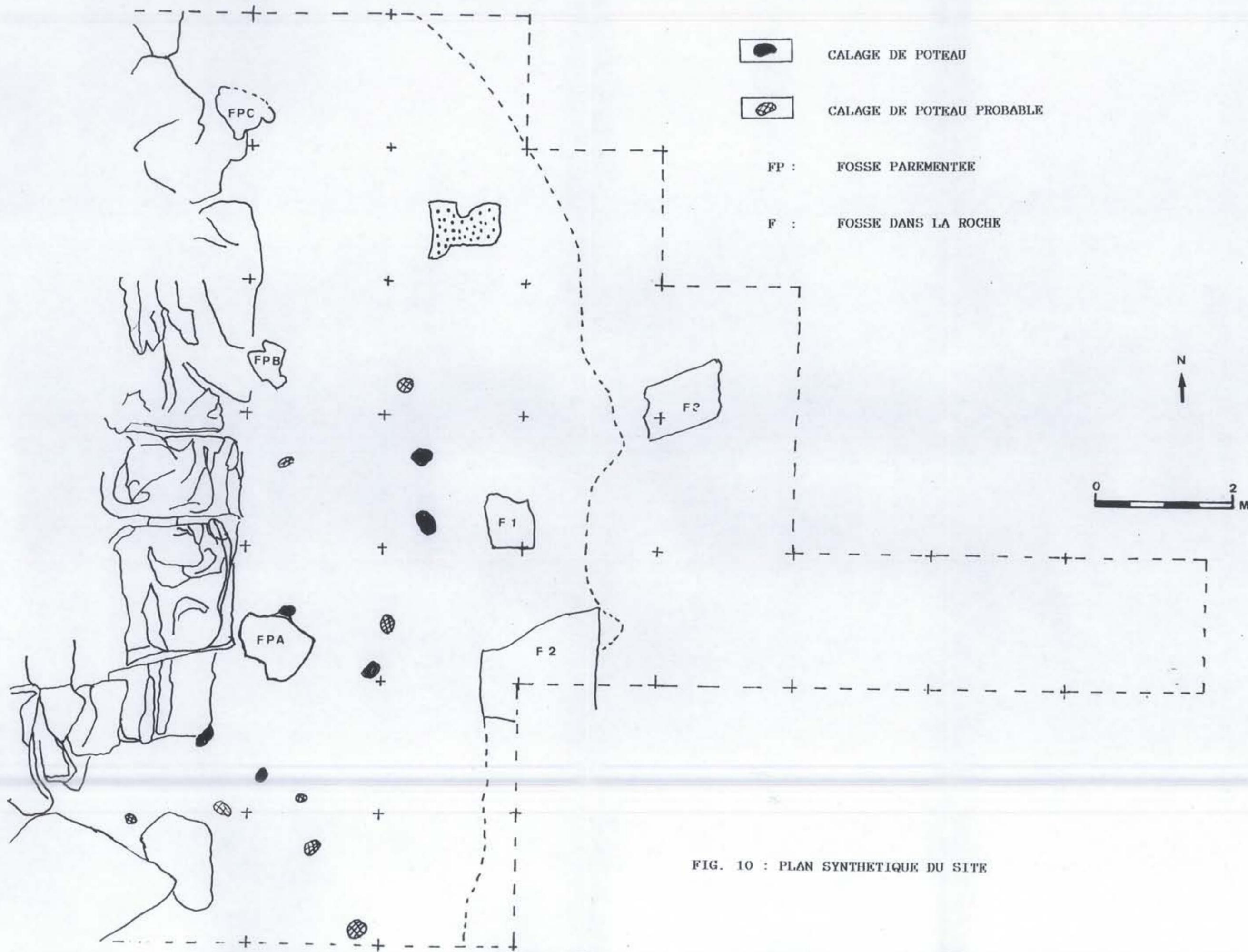


FIG. 10 : PLAN SYNTHETIQUE DU SITE

LES AMENAGEMENTS DE LA ROCHE.

A l'issue de la fouille, la roche présentait trois faciès différents :

- un aspect relativement plan et émoussé, correspondant à la couche sableuse.
- près des cahots rocheux et sous le dépôt coquiller, la roche est extrêmement découpée et suit une pente descendante vers l'est.
- une bande orientée sud-est/nord ouest, fortement diaclasée, où la roche est brisée en petites pierres. Cette zone a été aménagée, quelques galets ou pierres semblent avoir été disposés de manière à régulariser les inégalités du sol. coquillage ou sable. (FIG. 4)

LES FOSSES

Trois fosses ont pu être observées. Il n'a pas été possible de déterminer si elles résultaient d'une action anthropique ayant aménagé des diaclases ou si elles étaient naturelles. Toutefois, leur allure permettait aisément de les différencier du reste de la roche. (FIG. 4 et 10)

Deux de ces fosses se situaient sous l'amas coquiller, et était comblées par celui-ci. La fosse 1 n'a fourni aucun mobilier particulier. La fosse 2 contenait dans le haut de son remplissage la pointe de fer précédemment décrite comme appartenant au dépôt coquiller (FIG. 7.n° 2). La position de l'objet, parallèle aux parois obliques, suggérait un glissement ou une position de remblai.

La fosse 3, située sous le niveau sableux, était comblée de celui-ci. Elle est de loin la plus régulière. Un galet en grès rose d'Erquy en occupait le fond. Les deux fibules, décrites précédemment comme appartenant au sédiment sableux, et une monnaie, ont été retrouvées dans le haut de son remplissage associées à trois des clous déjà mentionnés.

Il ne semble pas que le mobilier associé à ces structures illustre leurs fonctions. A chaque fois, la position de ces objets en haut du remplissage et leur position parallèle à la pente des parois, indique qu'ils appartiennent à la phase de comblement.

LA ZONE RUBEFIEE :

Sous le dépôt coquiller et à l'extrémité de la grande diaclase, une surface de roche rubéfiée d'environ 1m² a été observée. L'action du feu a fragmenté la roche. Aucune concentration de charbon de bois n'a pu être observée ; il s'agit d'un espace nettoyé. Aucun aménagement de pierre n'y a été retrouvé associé. La fonction d'un tel foyer reste énigmatique. On peut toutefois remarquer qu'une des principales concentrations d'ossements au sein du dépôt coquiller se trouve dans le remplissage supérieur à cette structure. (FIG. 4 et 5).



photo 14 : Fosse 1



photo 15 : Fosse 2



photo 16 : Fosse 3



photo 17 : Zone rubéfiée

LA POTERIE DU GISEMENT C :

929 fragments de céramique ont été recueillis en contexte stratigraphique. Généralement très fragmenté, ce matériel a permis d'effectuer 205 collages. La grande majorité des tessons présente des surfaces et des cassures usées, émoussées.

785 fragments sont attribuables à la production de La Tène Finale. 297 fragments se répartissent en 29 pots différents au minimum. 144 fragments forment 18 ensembles probables de tessons non confirmés par le collage. Et enfin 344 éléments n'ayant pu être associés à aucun des ensembles reconnus. Une première identification a été menée sur les formes les mieux conservées. Elle concerne 29 des pots précédemment définis.

- 3 jattes à stries (FIG. 12, n° 2) dont une à surface lustrée (FIG. 11, n° 2) et une représentée par sa base et à décor au lissoir (FIG. 16, n° 2)
- 1 grande jatte à stries lustrée dans sa partie supérieure (FIG. 13, n° 1)
- 4 pots à stries (FIG. 11, n° 1 et 3), (FIG. 12, n° 1 et 3).
- 3 pots à cordon (FIG. 18, n° 1, 2 et 4) dont 1 à décor au lissoir. (Fig 18, n° 2) et une graphitée à décor au lissoir. (FIG. 18, n° 4)
- 3 céramiques noires fines à cordon (Daire M.Y 87 et 89) (FIG. 15)
- 1 jatte moyenne à pâte noire lustrée (FIG. 19, n° 1)
- 1 fond de jatte (FIG. 16, n° 1)
- 4 fonds plats probablement de pots (FIG. 16, n° 3), (FIG. 17, n° 1, 2 et 3)
- 1 bord de jatte graphité (FIG. 21, n° 1)
- 2 anses à oeillet. (FIG. 21, n° 4)
- 2 fragments de panses à décor ondulé (FIG. 21, n° 3)
- 1 fragment de panse de pot à cordon avec décor ondulé fait au poinçon (FIG. 21, n° 5)

Ormis les deux fragments présentés ci-dessus, la majorité des décors retrouvés sur des fragments de panses a été exécutée au lissoir ou consiste en des stries.

Seuls 4 tessons présentent une induction au graphite.

144 tessons de céramique gallo-romaine ou de phase de transition ont été retrouvés. On y dénombre :

- 14 fragments de sigillée, correspondant à 11 pots minimum (FIG. 22) sont en attente d'expertise. On peut noter la

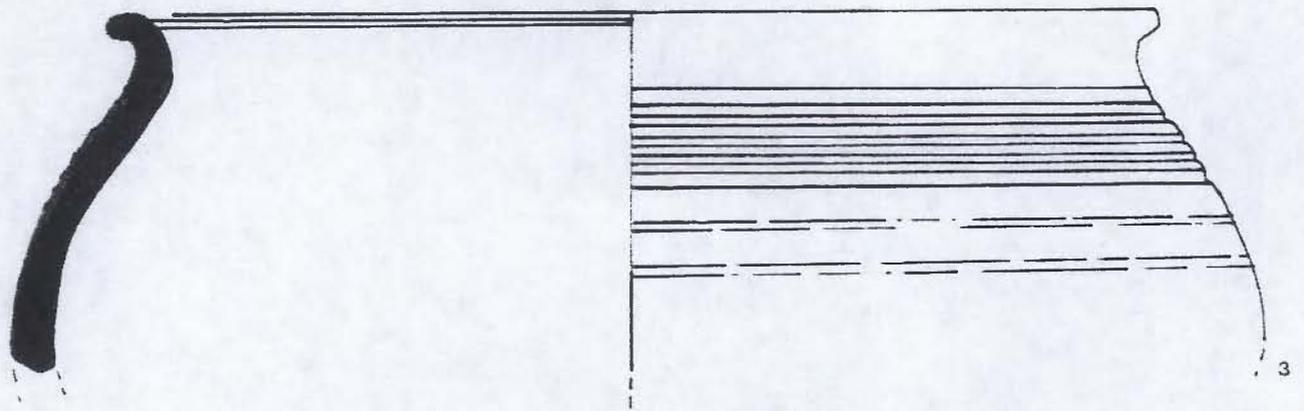
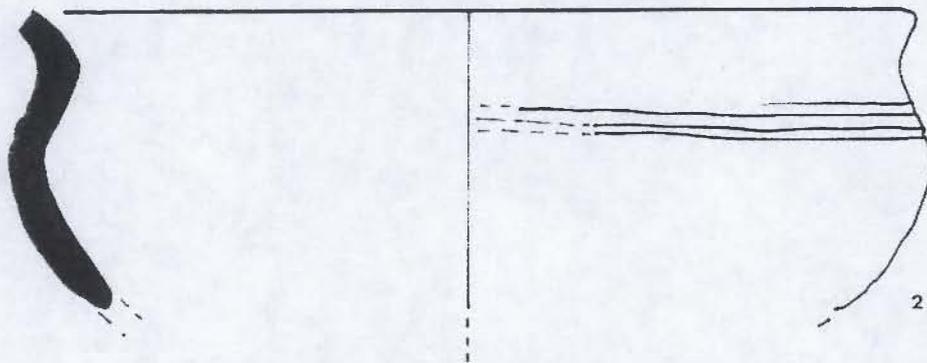
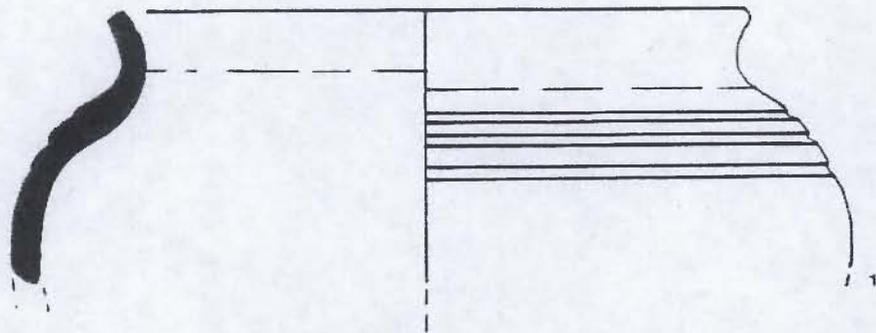


FIG. 11 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

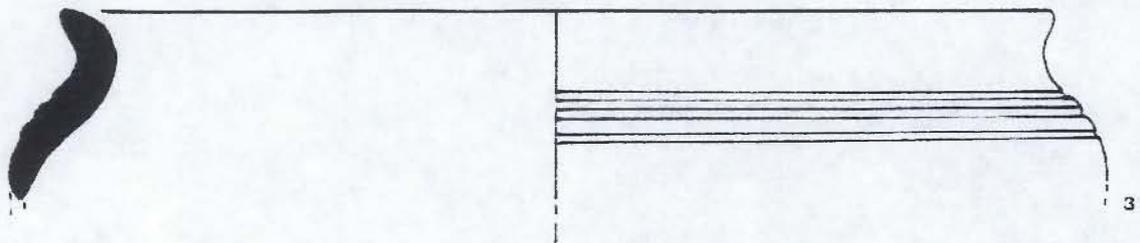
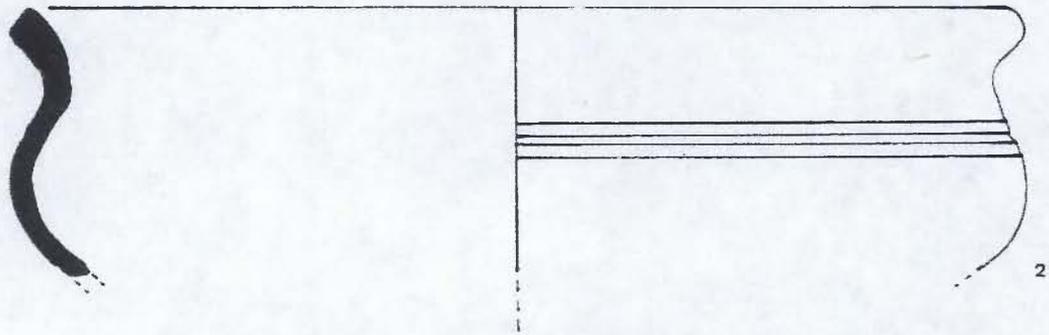
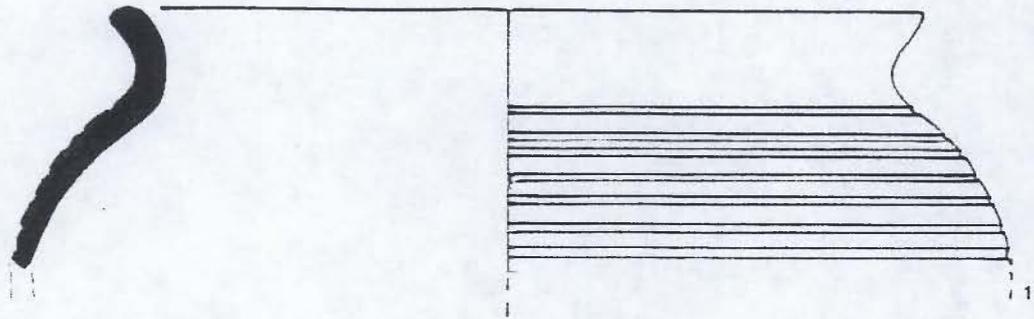


FIG. 12 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

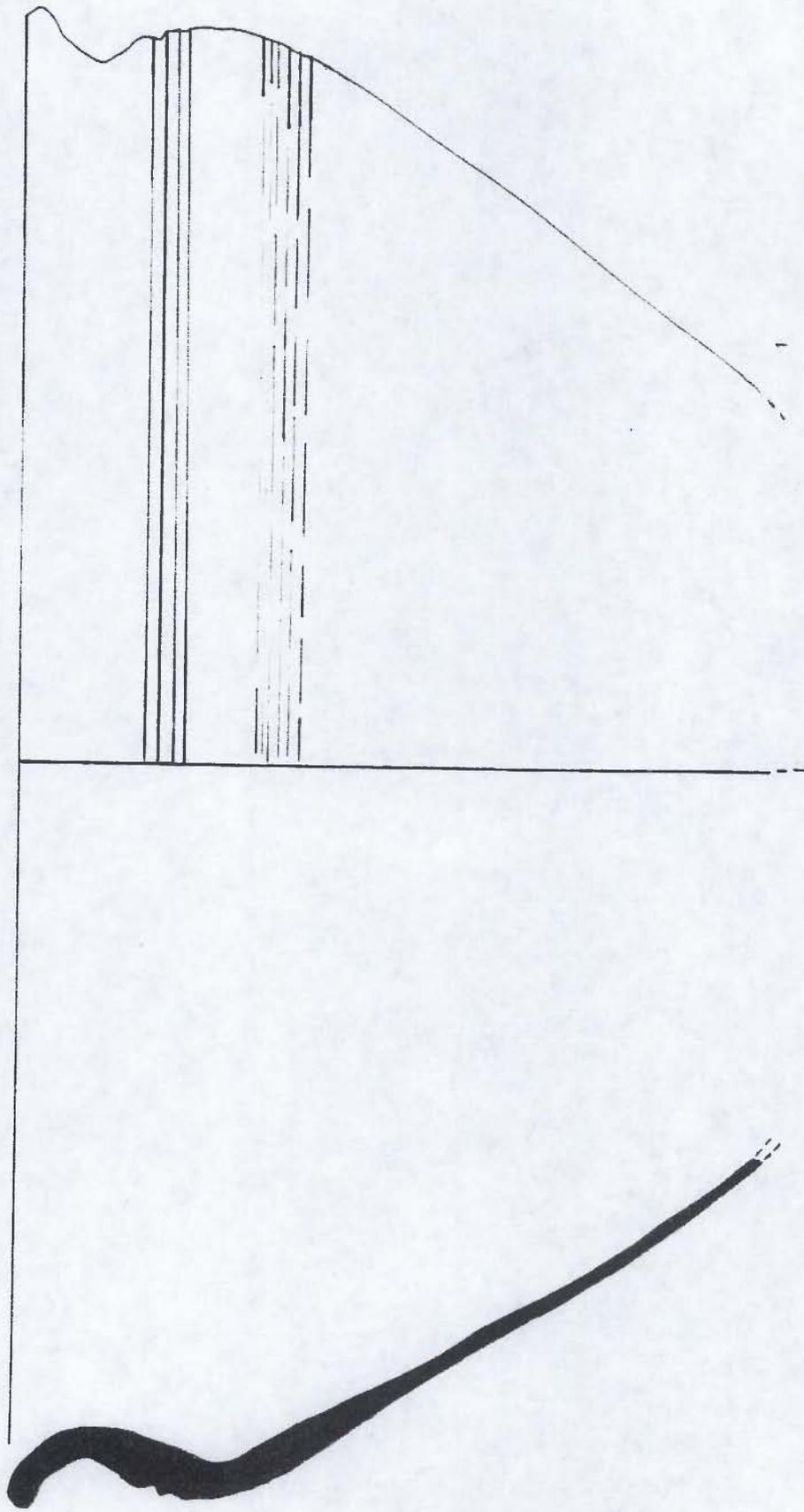


FIG. 13 : CÉRAMIQUE DE LA TÈNE PROVENANT DU GISEMENT C.



0 5 CM

FIG. 14 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

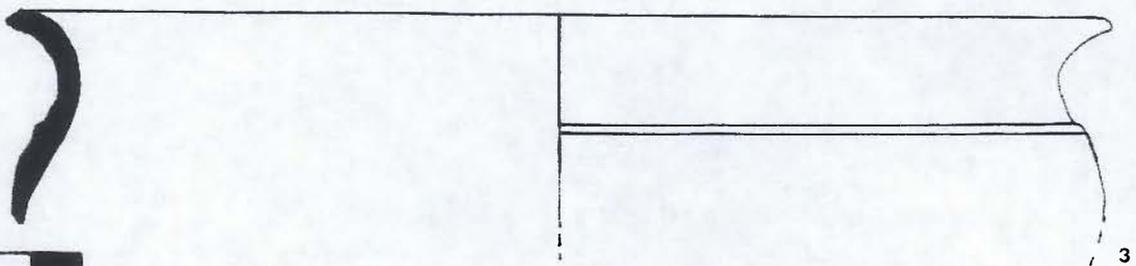
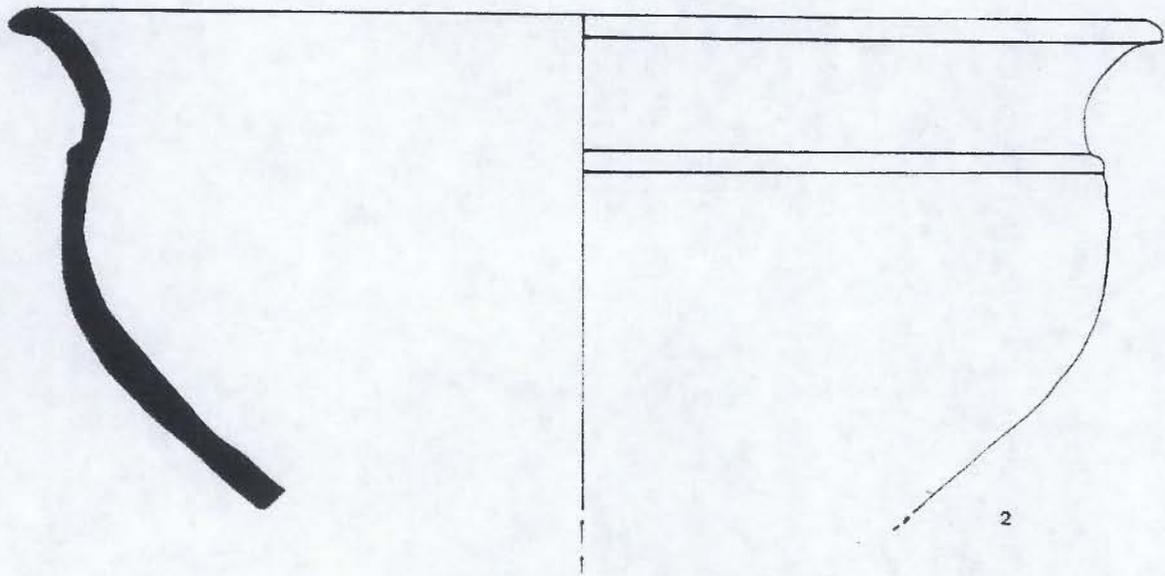
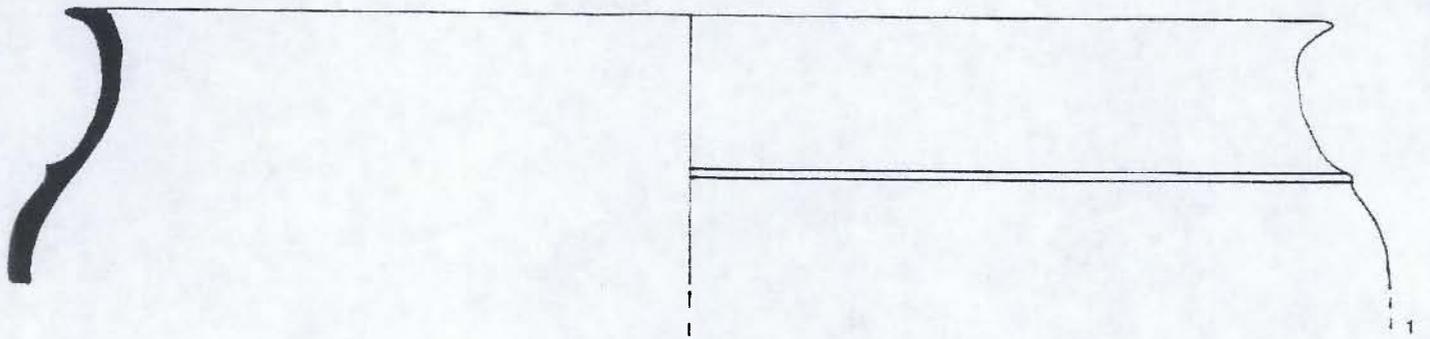
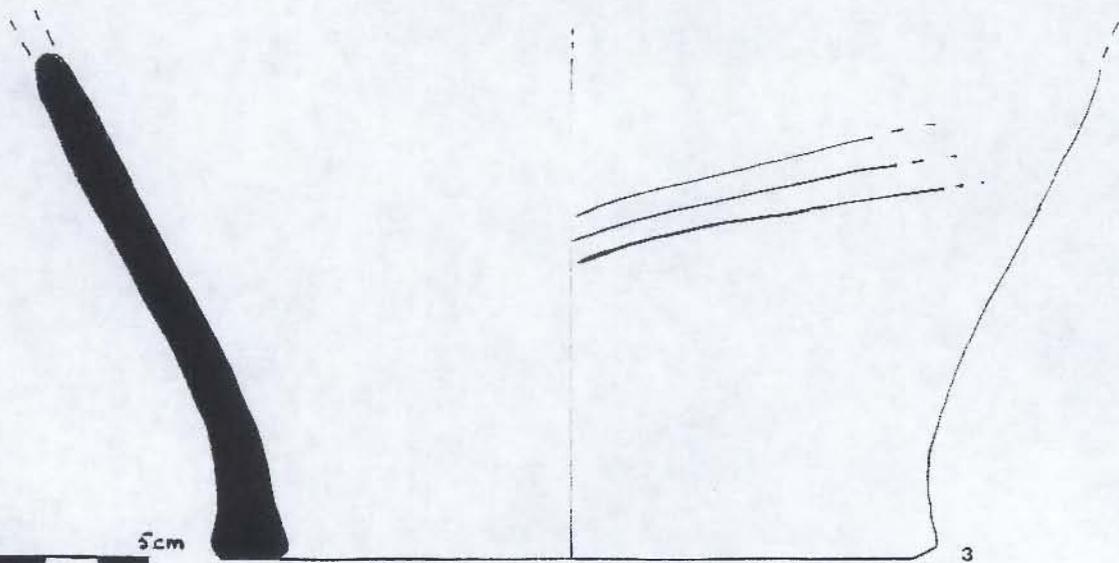
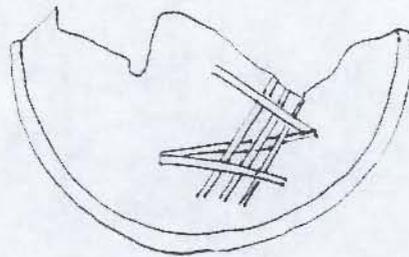
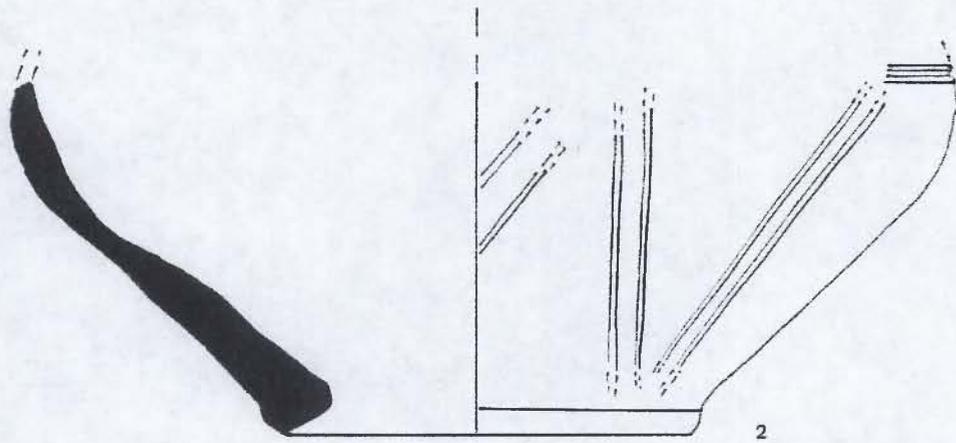
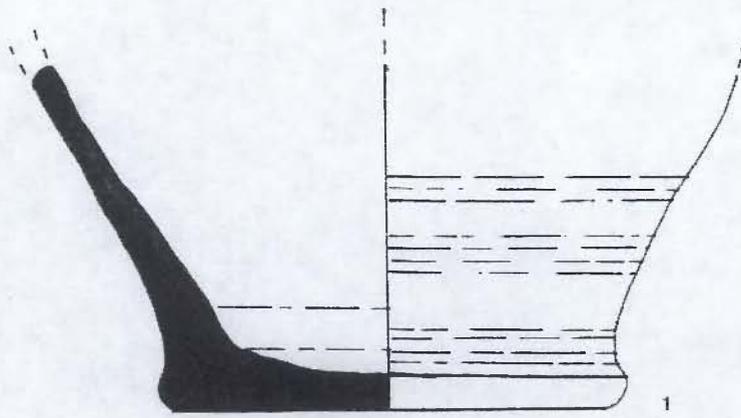


FIG. 15 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.



0 5cm

FIG. 16 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DE GISEMENT C.

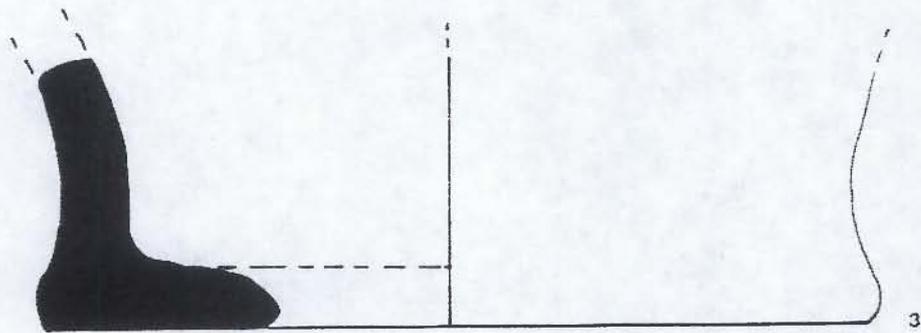
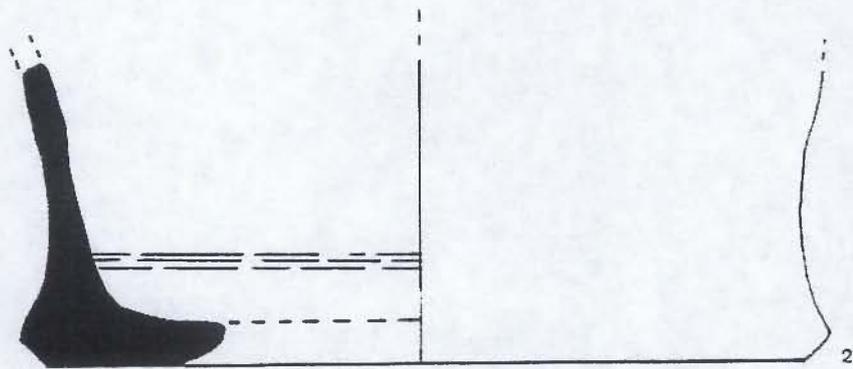
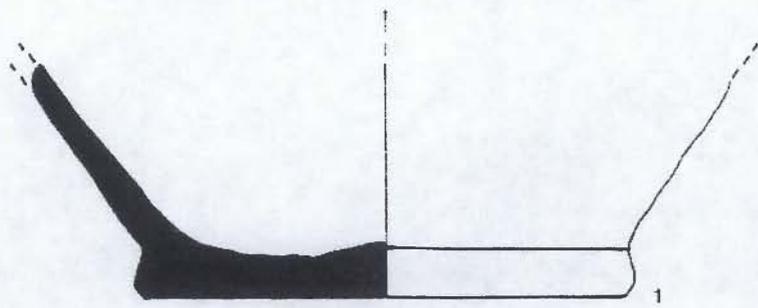


FIG. 17 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

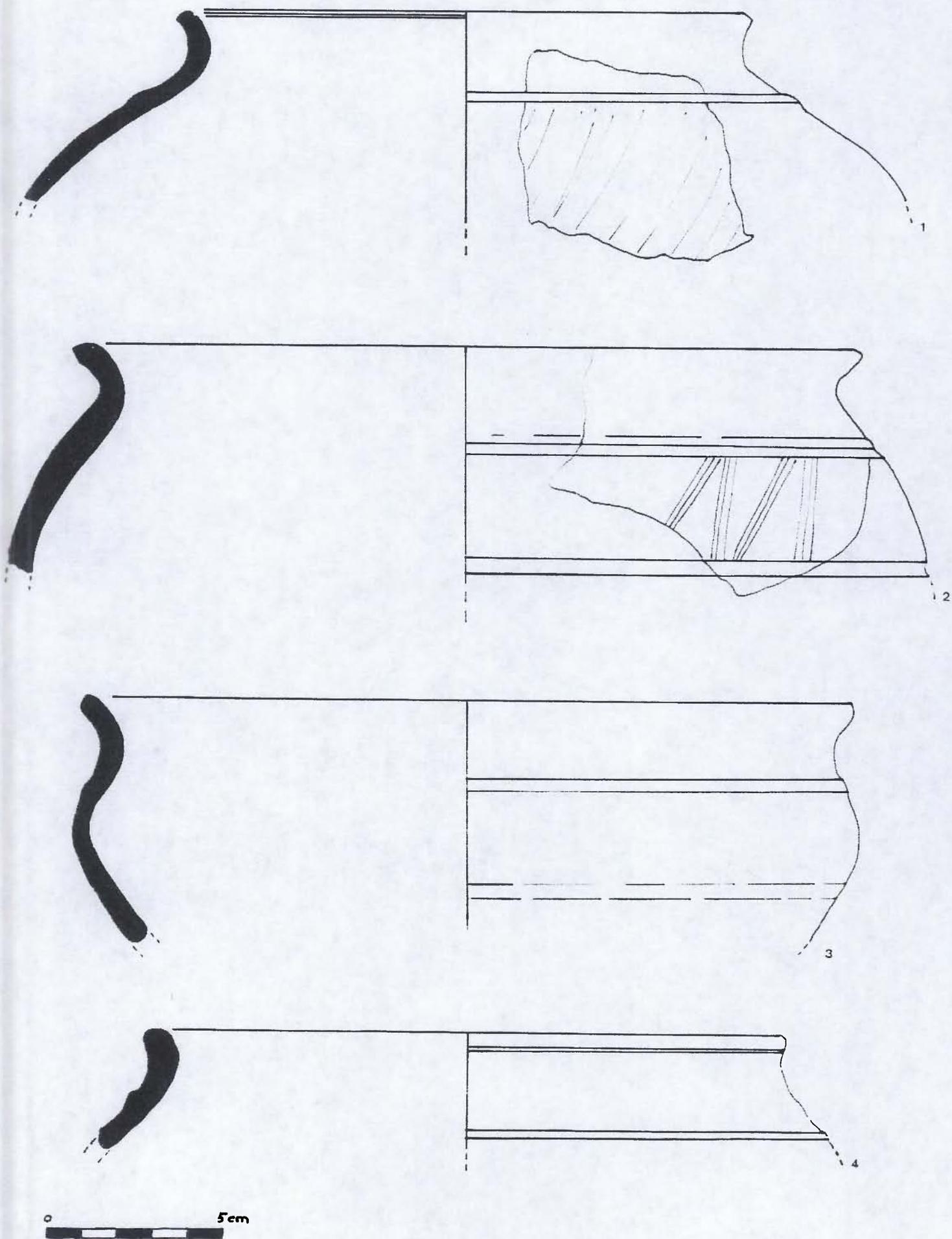


FIG. 18 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

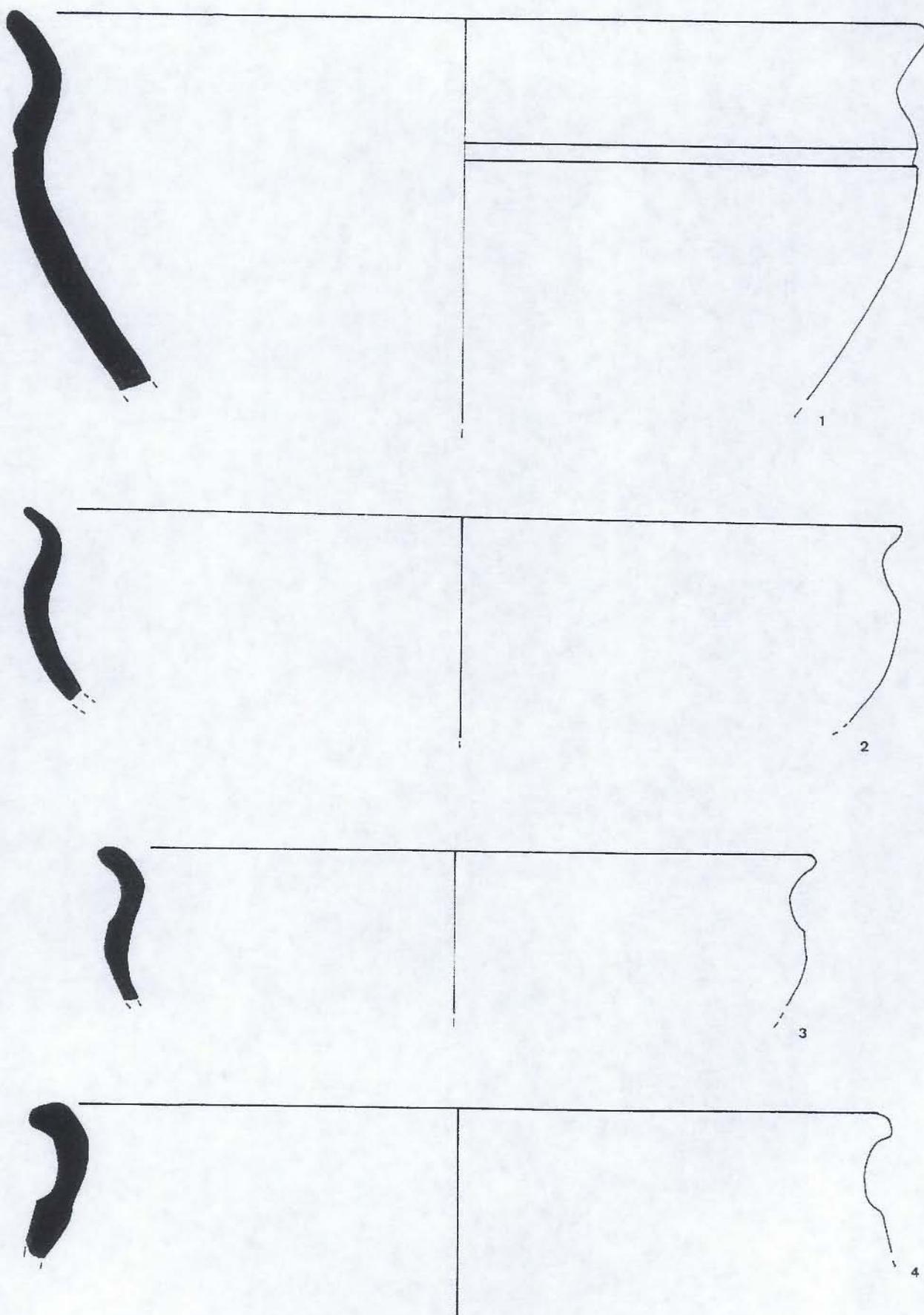


FIG. 19 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

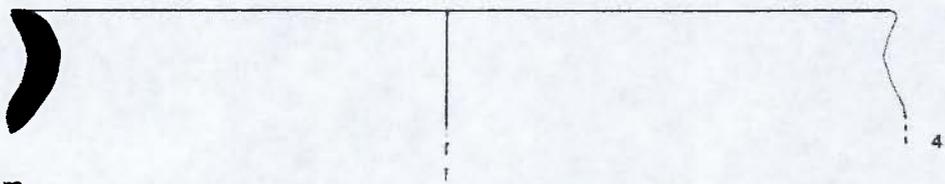
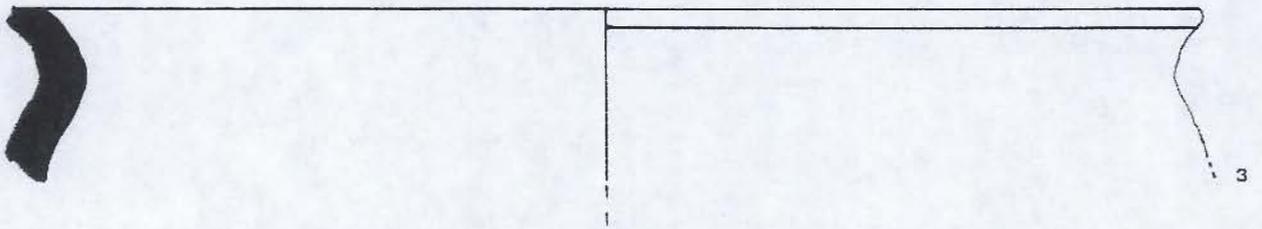
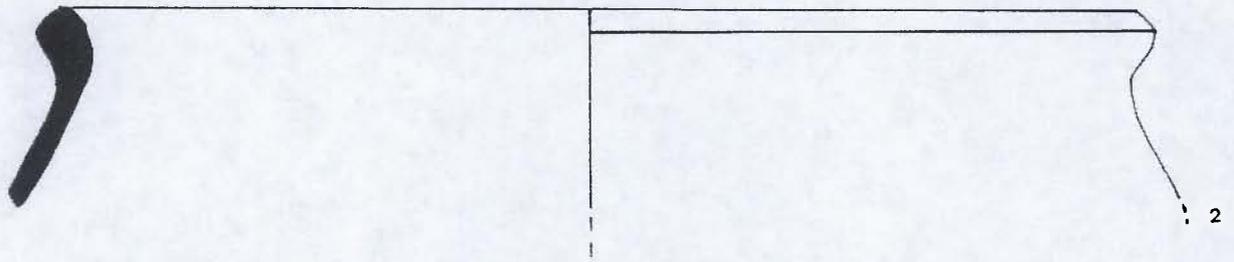
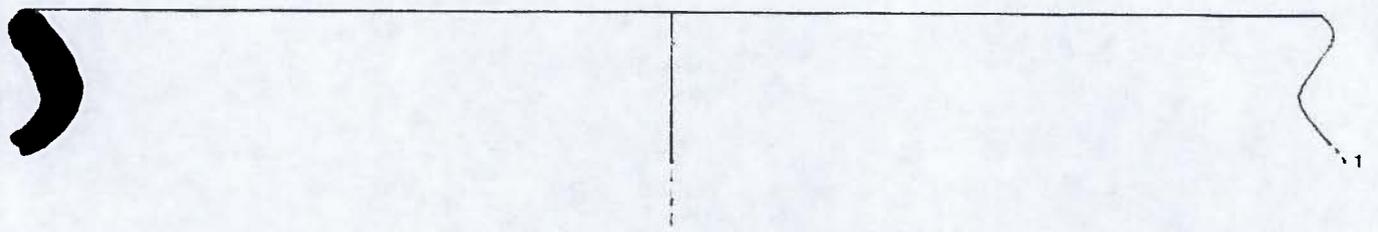


FIG. 20 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

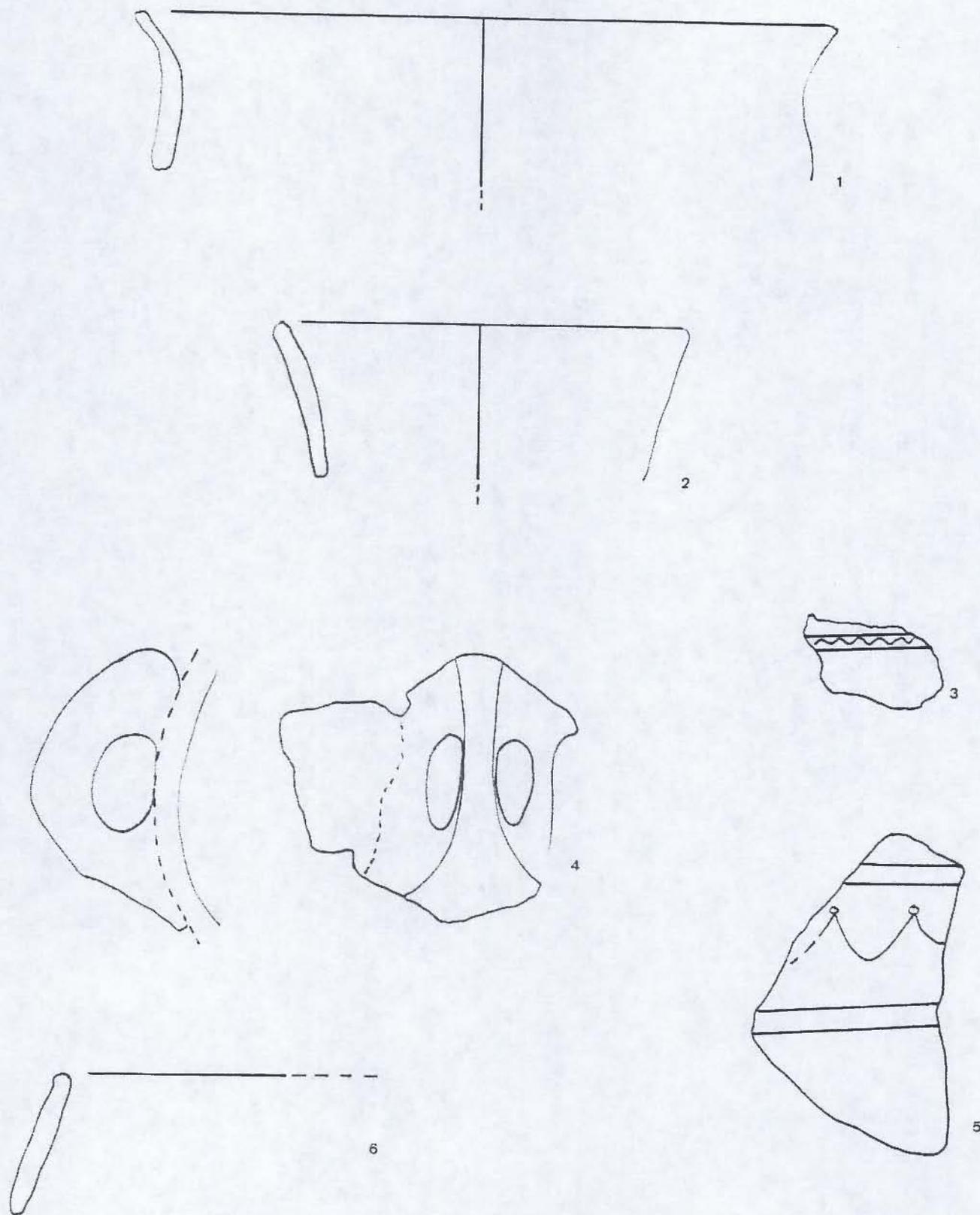


FIG. 21 : CERAMIQUE DE LA TENE PROVENANT DU GISEMENT C.

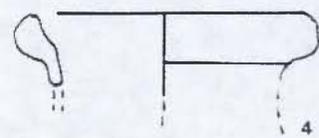
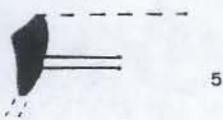
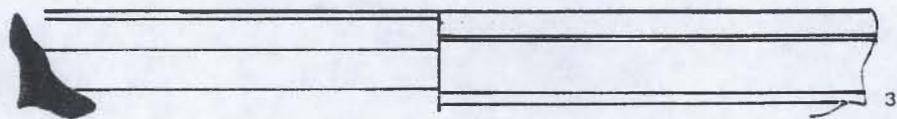
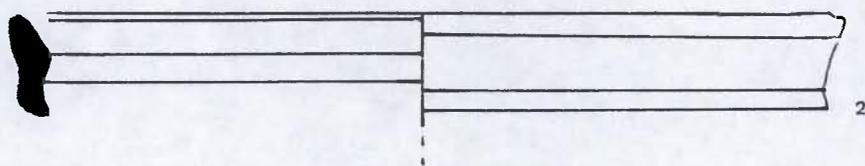
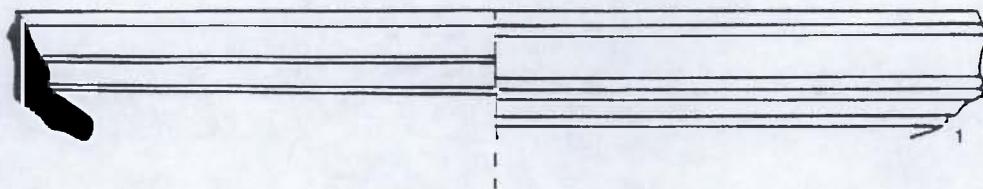


FIG. 22 : CERAMIQUE SIGILLEE PROVENANT DU GISEMENT C

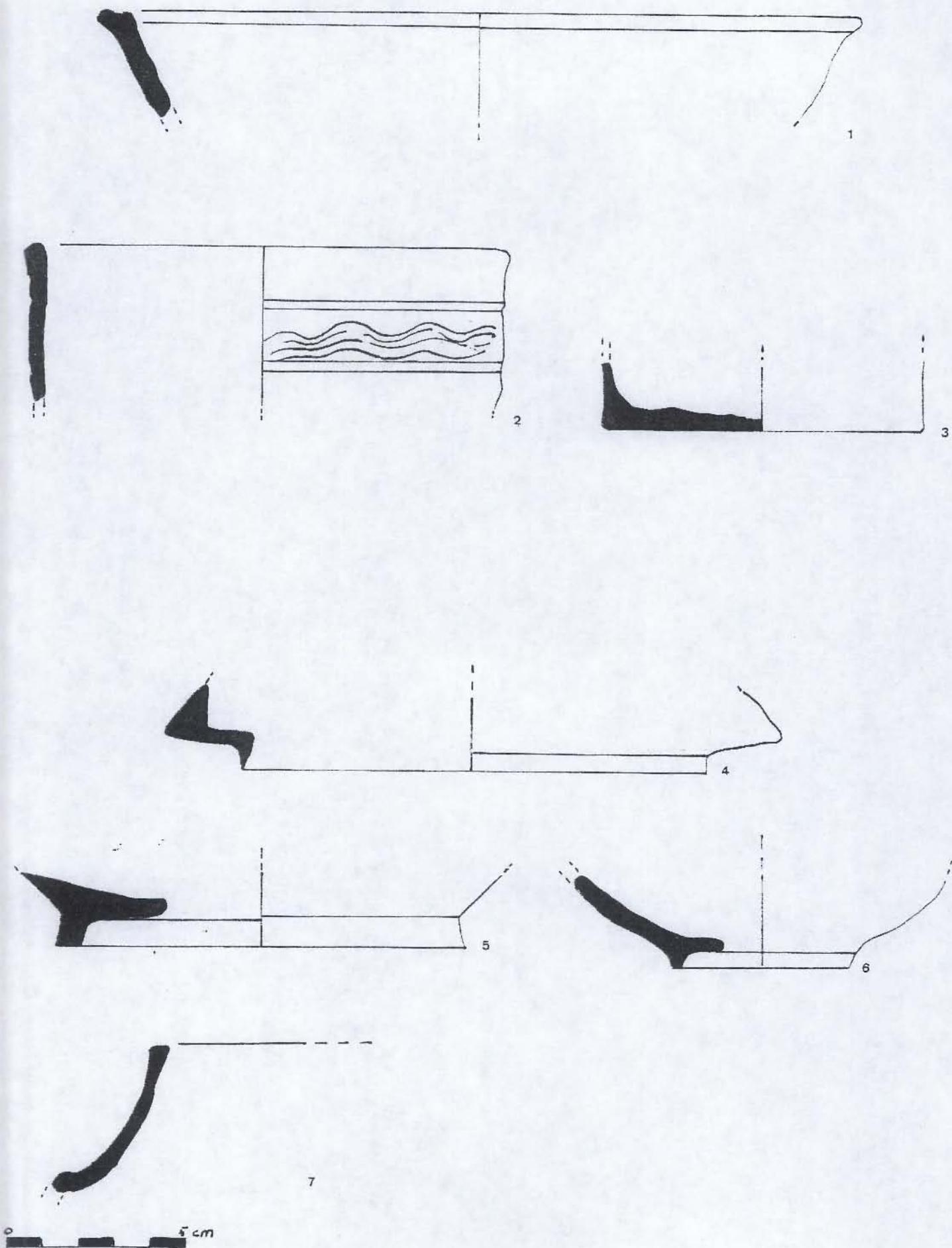


FIG. 23 : CERAMIQUE GALLO-ROMAINE PROVENANT DU GISEMENT C

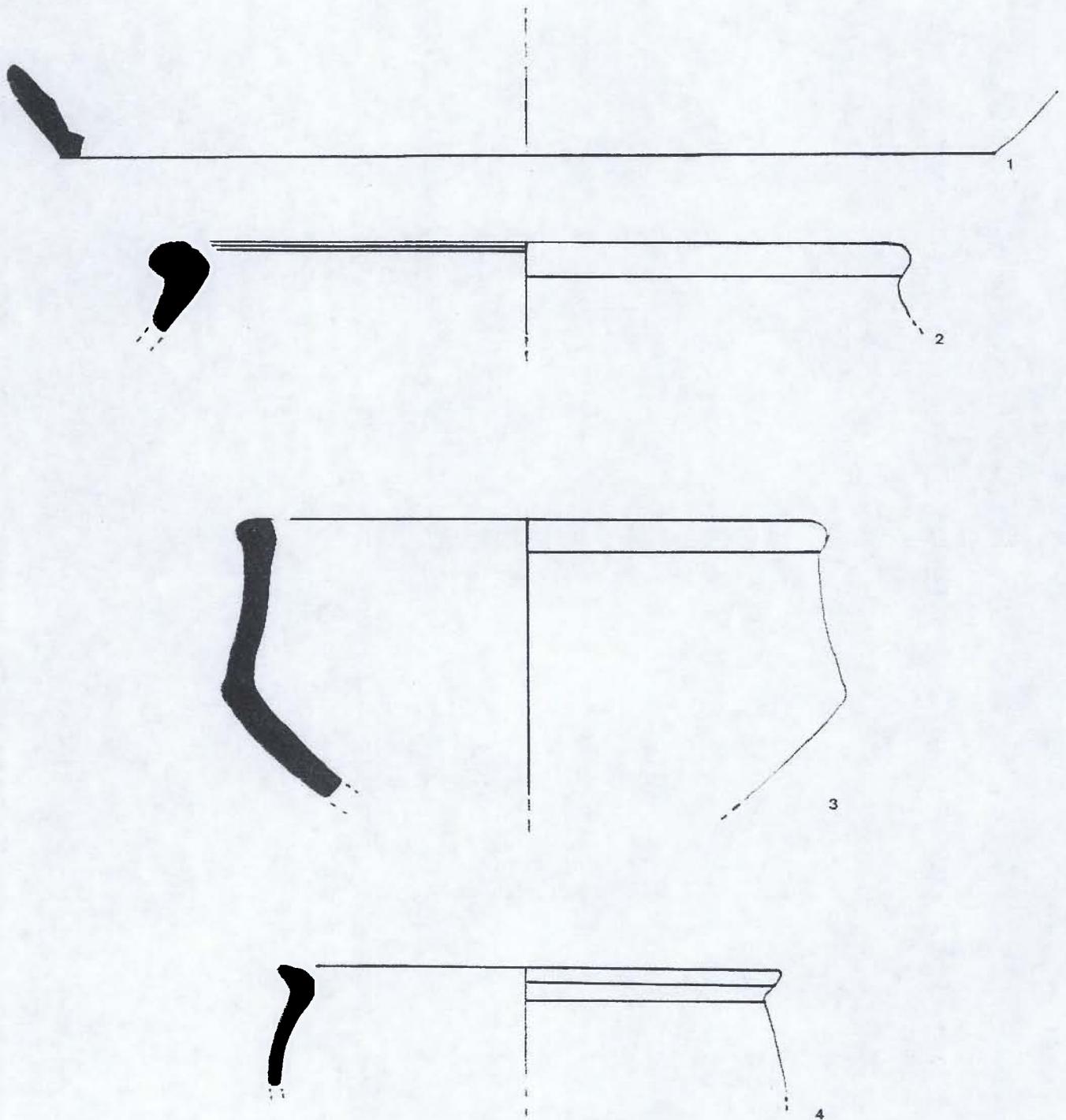


FIG. 24 : CERAMIQUE GALLO-ROMAINE PROVENANT DU GISEMENT C

- présence d'un fragment de fond présentant une estampille : OCLATUS, datable entre 40 et 70 ap. J.C. (FIG.22, n°6)
- 1 fragment d'assiette en céramique fumigée, type Menez 1A (Menez Y 1985), 1er siècle après J.C. (FIG. 24, n° 1)
 - 2 fragments de fond, vase bobine, Type Menez 125 a,b ou c, tout début du premier siècle après J.C. (FIG. 23,n° 4)
 - 1 coupe céramique fumigée, Type Menez 95, datable de 15 à 50 après J.C. (FIG. 23,n° 2)
 - 4 fragments d'urne globulaire à bord mouluré (Ferdrière,) (FIG. 24,n° 2)
 - 1 fond de pot annulaire micacé beige (FIG. 24,n°5)
 - 45 tessons provenant d'une céramique à pâte orange fine déformée non identifiable.
 - 55 fragments indéterminés.

INTERPRETATION ET HYPOTHESE

CHRONOLOGIE RELATIVE ET HYPOTHESE CONCERNANT L'EVOLUTION DU GISEMENT C.

Les associations de céramique, par collage, entre le dépôt coquiller et la couche sableuse, semblent démontrer que la constitution de ces deux couches est contemporaine. Si l'on se réfère aux datations disponibles actuellement et après une première analyse du mobilier, on peut supposer que ces aménagements datent au plus tôt de l'époque Augustéenne. Par contre, la monnaie retrouvée au sein du niveau sableux atteste d'une occupation au moins jusqu'à la période Claudienne. Il est probable que l'aménagement du sol constitué par l'amas coquiller ait persisté jusqu'à cette époque, mais aucun mobilier ne semble subsister.

Les trois fosses aménagées dans la roche et le foyer semblent être les structures d'une occupation antérieure à ces aménagements. Les pierres rubéfiées retrouvées éparses au sein du dépôt coquiller, et vraisemblablement une partie du mobilier (céramique, ossements, etc...) peuvent être les restes traduisant cette occupation plus ancienne. La grande majorité de céramique laténienne, leur usure, semblent être un argument en faveur de cette hypothèse. Ainsi peut-on supposer une destruction de ces premiers aménagements et un comblement des fosses, laissant place à des sols aménagés, dépôt coquiller et sédiment sableux à l'époque Augustéenne. Cette deuxième occupation présentant, sous réserve de la poursuite de la fouille, trois foyers parementés aménagés dans l'épaisseur du niveau coquiller et peut-être un bâtiment matérialisé par les calages de poteaux fonctionnant au moins jusqu'à la période Claudienne. (sous réserve des expertises et analyses en cours)

RAPPORT ENTRE LE GISEMENT C ET LE GISEMENT A

La comparaison entre ces deux gisements ne peut s'effectuer qu'à l'aide du mobilier. L'étude est encore en cours. Toutefois, des différences notables apparaissent. La densité de matériel est plus importante dans le gisement A. La proportion de mobilier gallo-romain (céramique, statuettes, tegulae, etc...) dans chaque gisement, indique nettement une concentration plus importante dans le gisement A. Les éléments les plus tardifs (céramique mettalescente) y ont été retrouvés. La grande quantité de tegulae nous avait fait supposer la présence d'un bâtiment. La datation archéomagnétique fourni une fourchette chronologique de 30 à 70 ap J.C. (Laboratoire d'Archéométrie, Université de Rennes I) Sous toute réserve, et en l'attente des expertises de mobilier et de la fin de l'étude, il est tentant de supposer qu'à la période Claudienne, ou peu après, le gisement C ait quelque peu été abandonné et que l'occupation se soit portée sur le gisement A, ou un bâtiment à couverture de tegulae a été implanté. La présence de céramiques laténiennes à cette date n'est pas anormale si on se réfère à la fouille de l'habitat gaulois situé sur la pointe sud des Ebihens (Langouet, 1989). Par contre, si cette hypothèse se vérifie, elle associerait, sur un même site à caractère cultuel, deux cultures et serait une parfaite illustration de cette période de mutation.

FONCTION

A l'issue de cette campagne de fouille, le caractère cultuel du site semble confirmé. Toutes proportions gardées, la quantité relativement importante de mobilier métallique, les quelques fragments de statuettes suggèrent un lieu religieux pour le gisement C. Les fosses ne sont pas sans rappeler celles caractérisant les sanctuaires laténiens. Il n'est cependant pas certain que leur rôle ait été le même.

La présence d'une machoire d'enfant repose le problème de l'éventualité d'une nécropole. Seule l'analyse ostéologique permettra de trancher. On peut toutefois noter l'analogie entre les fosses parementées et celle de la nécropole de Landellau (Finistère).

CONCLUSION ET PERSPECTIVE.

Le site des Haches est un site à caractère cultuel. Des questions se posent encore sur sa fonction. Toutefois il semble que l'ensemble des structures observées, calages de poteaux laissant supposer un bâtiment, fosses ou fosses parementées postulent pour l'hypothèse d'un sanctuaire.

Les parties fouillées ne permettent pas d'avoir un aperçu global de l'organisation du site. Une connaissance totale de sa géométrie interne pourrait être un des éléments permettant d'appréhender le rôle des structures, leur signification religieuse. Les similitudes et différences observées avec les autres sanctuaires permettraient de caractériser les originalités d'un tel lieu de culte déjà hors du commun par sa situation.

Les deux périodes pressenties sur le gisement C et le matériel tardif du gisement A attestent vraisemblablement plusieurs phases ou restructurations du site. Cette évolution, intéresse directement l'histoire de ce lieu de culte et de l'évolution du religieux. En corrélation avec l'habitat gaulois des Ebihens, elle évoque le problème de l'arrivée de la culture matérielle romaine dans ce contexte îlien, l'importance et l'image d'un lieu religieux auprès des populations locales.

BIBLIOGRAPHIE.

AUBIN G., 1983 - Laraires de Nantes. Gallia 41/2 p. 316 à 319.

BRUNAUX J.L., 1986 - Les gaulois sanctuaire et rites Ed. Errance

Musée de Bretagne., 1988 - Les mystères de Condate. Catalogue d'exposition.

DAIRE M.Y., 1987 - Les céramique armoricaines à la fin du deuxième Age du Fer, Thèse de l'université de Rennes I, 2 volumes, 560 pages.

DAIRE M.Y., 1989 - Les céramiques des Ebihens, in Un village coriosolite sur l'Ile des Ebihens, Dossiers du Ce.R.A.A., n° L, p.43-111.

FEUGERE M., 1985 - Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du 5ème siècle après J-C. Supplément n° 12 de la revue archéologique de Narbonnaise, C.N.R.S, Paris, p. 510 pages, 174 planches.

FEUGERE.M., 1989 - Le verre préromain en Europe occidentale. Montagnac.

GALLIOU.P., 1983 - L'Armorique romaine, Les bibliophiles de Bretagne, p.187-206.

LANGOUET L., GOULPEAU L., 1980 - Fouilles d'un foyer de briquetage à l'Ile à Poule en Kerbors (22), Dossiers du Ce.R.A.A. n°8, p. 99-106.

LANGOUET L., 1978 - Les céramiques gauloises d'Alet, Dossiers du Ce.R.A.A., n°6, p. 57-104.

LANGOUET L., 1989 (dir) - Un village coriosolite sur l'ile des Ebihens, Dossiers du Ce.R.A.A., n°L, 173 pages.

LE RAT.L., 1956- Les fibules gallo-romaines. Catalogue des collections archéologiques de Besançon, Besançon et Paris.

MENEZ Y, 1985 - La céramique fumigé dans l'ouest de la France, Cahiers de Quimper antique.

ROUVIER-JEANLIN.M., 1984- Les terres cuites de la Gaule romaine. Les dossiers d'histoire et d'archéologie. N° 81, p. 90 à 96.

ROUVIER-JEANLIN.M., 1972- Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des antiquités nationales. XXIV supplément à Gallia. CNRS.

ROUVIER-JEANLIN.M., 1984- Les figurines gallo-romaines en terre cuite. Catalogue d'exposition. Ville de Dijon. Musée archéologique.

SANQUER.R., 1973- Circonscription de Bretagne. Gallia 31, p. 353 à 355.

SANQUER.R., 1981- Circonscription de Bretagne. Gallia 39, p. 299 à 302.

SANTROT. M.H. et J., 1979 - Céramiques communes en Aquitaine, ed. C.N.R.S.

TUFFREAU-LIBRE M., 1980 - La céramique commune gallo-romaine dans le nord de la France, Presse universitaire de Lille.

Notice technique, La céramique sigillée, Groupe d'Archéologie Antiqu du Touring Club de France.